

DEFIS, ENJEUX ET POLITIQUES :

MIGRATIONS, ENVIRONNEMENT
ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN

HAITI



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Ce projet est mis en œuvre
par l'Organisation internationale pour les migrations

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Le projet « Migration, environnement et changements climatiques : Données à l'usage des politiques » a pour objectif de contribuer à la base mondiale de connaissances sur les liens entre les migrations et les changements environnementaux, y compris climatiques. Ce projet est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'OIM à travers un consortium de six partenaires de recherche. Ces travaux de recherche novateurs visent à proposer des moyens d'action pour que la migration aille dans le sens des stratégies d'adaptation aux changements environnementaux et climatiques. Le projet est mis en œuvre en Haïti, au Kenya, à Maurice, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en République dominicaine et au Viet Nam.

Cette publication est l'une des six évaluations à l'échelle nationale du projet MECLEP.

Editeur : Organisation internationale pour les migrations
 17 route des Morillons
 C.P. 17
 1211 Genève 19
 Suisse
 Tél. : +41 22 717 9111
 Fax: +41 22 798 6150
 Courriel : hq@iom.int
 Site Web : www.iom.int

Le présent rapport n'a pas été revue par les services d'édition de l'OIM.

Photo de couverture : Susanne Melde © 2014 OIM

© 2015 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle de la présente publication est interdite sans autorisation écrite préalable de l'éditeur. Elle ne peut être, ni enregistrée dans un système d'archives, ni transmise par voie électronique ou mécanique, par xérogaphie, par bande magnétique ou autre.

DEFIS, ENJEUX ET POLITIQUES :

MIGRATIONS, ENVIRONNEMENT
ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN

HAITI

Octobre 2015

Document préparé pour l'OIM

par **Hancy Pierre**



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Ce projet est mis en œuvre
par l'Organisation internationale pour les migrations

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie tous les membres du groupe de travail qui ont contribué au présent ouvrage. La revue de littérature sur Migration, Environnement et Changements Climatiques en Haïti a été préparée avec le support de personnes ressources dans les différentes phases de ce travail : les professeurs Fritz Pierre Joseph, PhD et Jérôme Paul Eddy Lacoste dans la lecture des premiers documents à la phase préliminaire ; les licenciés Jean René Patrice et Jameson Leopold ont participé à l'inventaire documentaire ; le professeur Lefranc Joseph a beaucoup aidé dans le traitement et l'organisation du travail. Tous nos remerciements à ces personnalités.

Un merci spécial est adressé à Andrea Milan, Noemi Cascone de l'UNU-EHS, ainsi qu'à l'équipe de rédaction de l'OIM Genève : Susanne Melde, Sieun Lee et Eva Mach.

TABLE DES MATIERES

Liste des sigles, acronymes et abréviations	9
Résumé.....	11
Executive summary.....	13
I. Introduction.....	15
II. Arrière-plan.....	19
2.1. Le contexte.....	21
2.2. Migration en Haïti : les enseignements du passé	24
2.2.1. Immigration et émigration en Haïti.....	24
Emigration	24
Immigration	28
2.2.2. Migration interne	29
2.2.3. Relocalisation	31
III. Pauvreté et facteurs environnementaux en Haïti	35
3.1. Antécédents à l'approche environnementale et lien avec la pauvreté	37
3.2. Migration et pauvreté	39
3.3. Développement et histoire : l'avènement des problèmes environnementaux	40
IV. Principaux défis	43
4.1. Liens entre migration, environnement et changements climatiques en Haïti.....	45
4.2. Perception des problèmes environnementaux en Haïti	47
4.3. Evénements soudains et leurs effets sur le cours des migrations	47
4.3.1. Tempêtes, cyclones, ouragans	47
Migration et environnement : le cas de l'ouragan Sandy en Haïti.....	48
4.3.2. Glissements de terrain	48
4.3.3. Tremblements de terre	49
4.3.4. Inondations et périodes de sécheresse	49

4.4. Les processus d'évolution lente et leurs effets sur le cours des migrations	50
4.4.1. Elévation du niveau de la mer	50
4.4.2. Hausse des températures en Haïti	51
4.4.3. Salinisation des sols et sédimentation	51
4.4.4. Désertification.....	52
4.4.5. Dégradation des terres et des forêts.....	53
4.4.6. Problèmes environnementaux des zones urbaines	54
V. Boîte à outils : les politiques de l'Etat Haïtien	57
5.1. Le manque de la thématique de la migration liée à la dégradation environnementale et aux catastrophes dans les politiques de l'environnement et du développement	59
5.2. L'environnement et les changements climatiques dans le projet de la politique migratoire.....	63
VI. Conclusion et perspectives	65
Bibliographie.....	69

LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
CEPAL	Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes
CEPODE	Centre d'Etude en Population et Développement
CRES DIP	Centre de Recherches Sociales et de Diffusion Populaire
DSNCRP	Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
FAO	L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IDDRI	Institut du Développement Durable et des Relations Internationales
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAE	Plan d'Action de l'Environnement
PANA	Programme d'Action Nationale aux fins d'Adaptation
PIB	Produit intérieur brut
PNGRD	Plan National de Gestion des Risques et des Désastres
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SHADA	Société Haïtiano-Américaine de Développement Agricole
UE	Union européenne
UNFCCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

RESUME

Haïti est le pays le plus vulnérable de la région Amérique latine et Caraïbes selon l'Indice de vulnérabilité (World Risk Index, WRI) de l'Université des Nations Unies (BEH et UNU-EHS, 2014). Haïti fait face à presque tous les types de changements environnementaux possibles, qui exercent souvent un impact sur les flux migratoires. Cette étude bibliographique sur les rapports entre les thématiques de la migration, l'environnement et les changements climatiques constitue une première approche en vue de prendre connaissance des travaux réalisés sur la question.

Le pays est aussi bien exposé aux phénomènes atmosphériques soudains (catastrophes naturelles) qu'aux processus lents. Haïti est régulièrement touché par des tempêtes et des cyclones et par voie de conséquence, les glissements de terrain. Les cyclones Flora (1963), Inès (1966), David (1979), Gordon (1994), Jeanne (2004), Ike (2008) et Isaac (2012) ont produit des dégâts matériels et humains qui sont encore présents dans la mémoire collective de la population haïtienne. En plus des risques d'origine hydrométéorologique, le pays est régulièrement frappé par des séismes – 18 depuis 1751 – qui ont produit des désastres considérables (Prépetit, 2011). Des villes comme Léogane ont été frappées à de multiples reprises. Le séisme du 12 janvier 2010 a occasionné plus de 220 000 morts et plus de 1,5 million de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays vivant dans des camps sur des terrains ouverts et des emplacements publics. Les plus vulnérables ont été plus fortement touchés par ces catastrophes naturelles.

En termes de processus à évolution lente, les sécheresses, d'autre part, deviennent de plus en plus longues en Haïti. Le pays a l'un des taux de déforestation les plus élevés au monde, ce qui accélère également l'érosion des sols. Le déboisement s'accélère pour des motifs divers. À la lumière de la dégradation environnementale qui en résulte, la migration pourrait être envisagée comme une stratégie d'adaptation positive, y compris dans le contexte de l'impact du changement climatique. En plus des processus environnementaux, l'urbanisation croissante et la gestion inefficace des déchets solides posent de graves problèmes dans toutes les grandes villes du pays. Il serait dès lors important de tenir compte des tendances migratoires internes dans la planification et la gestion urbaines. Par rapport à 34,4 % en 1998, 58,6 % de la population haïtienne vivent en région urbaine en 2015 (DAES, Nations Unies, 2015). Les flux de population internes en Haïti, et en particulier ceux liés à l'exode rural, sont un phénomène historiquement étudié.

D'un côté, Haïti est le premier pays d'Amérique centrale et des Caraïbes à inclure le lien entre l'environnement et la migration interne dans son projet de politique migratoire en 2015. La migration, l'environnement et le développement constituent l'une des quatre politiques spécifiques de la politique migratoire générale d'Haïti. D'un autre côté, plusieurs plans politiques de développement et sur l'adaptation aux changements climatiques reconnaissent les migrations internes et les déplacements, mais quasi exclusivement dans une perspective d'impact négatif. Les trois Communications Nationales (Première Communication Nationale en 2001, Deuxième Communication Nationale en 2011 et Troisième Communication Nationale en 2015) publiées par le Ministère de l'Environnement ont établi le lien entre la migration rurale-urbaine et la dégradation de l'environnement, mais seule la Deuxième Communication Nationale a reconnu la migration comme une stratégie de survie en réponse aux impacts des changements climatiques (2011 : 179).

En observant le lien entre les catastrophes, la pauvreté et les déplacements, la migration pourrait être incluse dans les plans de Réduction des risques de catastrophes ainsi que dans les plans d'adaptation comme mesures d'anticipation aux catastrophes naturelles et une stratégie proactive d'adaptation aux changements climatiques. Il serait également important d'intensifier les recherches scientifiques ainsi que les données relatives à la migration interne.

EXECUTIVE SUMMARY

According to the World Risk Index (WRI, 2014) of the United Nations University, Haiti is the most vulnerable country in the Latin American and Caribbean region. It is facing almost every possible kind of environmental alteration that can frequently have an impact on migratory flows. This literature review of the relationships between migration, environment and climate change offers a preliminary overview of the work done on this subject.

Haiti is highly exposed to both sudden-onset climatic events, including disasters and slow processes. The country is prone to thunderstorms and cyclones, and as a consequence, landslides. Tropical storms Flora (1963), Ines (1966), David (1979), Gordon (1994), Jeanne (2004), Ike (2008) and Isaac (2012) caused physical damage and human injury that are still present in the collective memory of the Haitian population. The country has to contend not only with hydro-meteorological hazards; it is regularly struck by earthquakes – 18 since 1751 – triggering major disasters (Prépetit, 2011). Towns such as Léogâne have been hit time and again. The earthquake on 12 January 2010 caused more than 220,000 deaths and resulted in over 1.5 million internally displaced persons living in camps on open ground and public land. The most vulnerable have been worst affected by these natural disasters.

Prolonged droughts are among the slow-onset processes affecting Haiti. The country has one of the highest deforestation rates in the world, which also increases the pace of soil erosion. Deforestation is increasing for a variety of reasons. In light of the resulting environmental degradation, migration can be seen as a positive adaptation strategy, as well as a means of contending with the impact of climate change. In addition to environmental processes, growing urbanization and inefficient solid waste management pose serious problems in all of the country's large towns. Therefore, internal migration trends need to be borne in mind in urban planning and management. In 2015, 58.6 per cent of the Haitian population lived in urban regions compared to the 34.4 per cent in 1998 (UN DESA, 2015). Internal population movements in Haiti, especially those related to leaving rural areas, have been studied over a long period of time.

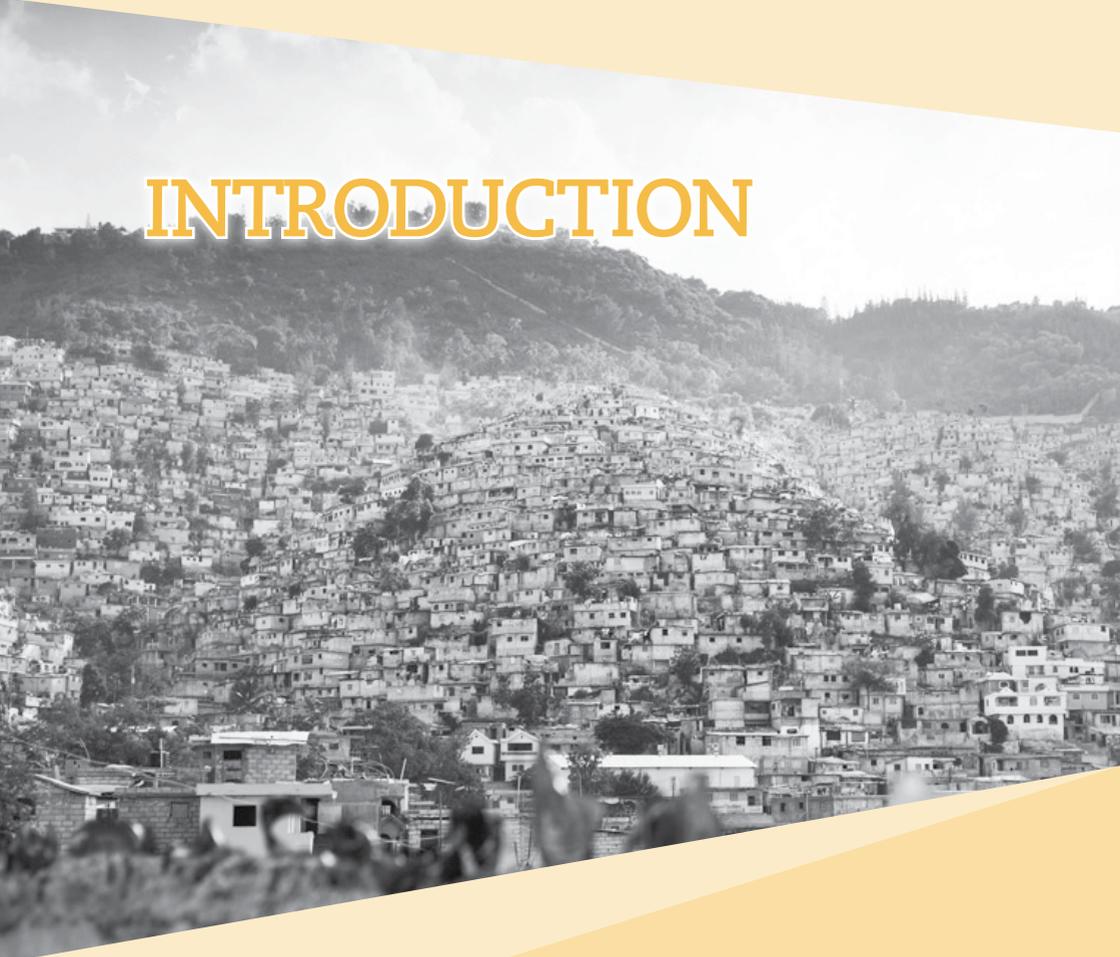
On one hand, Haiti is the first country in Central America and the Caribbean to incorporate the link between the environment and internal migration in its 2015 draft migration policy. The policy on migration, environment and development is one of the four main segments on Haiti's general migration policy. On the other hand, although several planned policies on development and adjustment to

climate change take notice of internal migration and displacement, they do so almost exclusively from the perspective of their adverse impact. While the three national communications (First National Communication, 2001, Second National Communication, 2011 and Third National Communication, 2015) published by the Ministry of the Environment have established the connection between rural–urban migration and environmental degradation, only the Second National Communication saw migration in terms of a survival strategy to cope with the impact of climate change (2011: 179).

In view of the relationship between disasters, poverty and displacement, migration could be included in disaster risk reduction (DRR) and adaptation plans as natural disaster preparedness measures and a proactive strategy of adjustment to climate change. More scientific research and data on internal migration are still needed.

I

INTRODUCTION



Vue du bidonville de Jealousy, avec des abris construits sur des pentes à risque de glissements de terrain.
© IOM 2015 (Photo: Alessandro Grassani)

I. INTRODUCTION

Le présent travail est une étude bibliographique sur les thématiques de l'environnement, des changements climatiques et de la question migratoire en Haïti. En effet, les Haïtiens sont sujets à de nombreuses catastrophes dont les plus courantes sont les inondations, les cyclones, les tempêtes et les ouragans, ainsi que les glissements de terrain. De plus, les Haïtiens sont exposés à toutes sortes de risques par manque d'information et par l'absence de mesures de prévention et de protection adéquates face aux catastrophes. Les facteurs anthropiques sont les plus cruciaux. Ainsi les modes d'occupation des sols, l'exploitation agricole, et entre autres l'urbanisation ne garantissent-ils pas une gestion maîtrisée de l'environnement. En plus de ceux-ci, les phénomènes de grande envergure, comme les désastres naturels dont les causes sont indépendantes de l'action de l'homme, impactent négativement le pays et doivent interpeller les preneurs de décisions et la population haïtienne. De nos jours, outre des phénomènes environnementaux courants, les paysans observent des changements brusques dans le cycle traditionnel et naturel des saisons. De longues périodes de sécheresse tendent aussi à s'installer. Face aux croyances religieuses instituant un « Bon Dieu bon », qui préserve et protège les Haïtiens de tous risques (Prépetit, 2008 : 2), il y a lieu d'investiguer davantage les problèmes environnementaux et les changements climatiques qui s'apparentent aux événements soudains (brusques élévations du niveau de la mer, hausse des températures, salinisation des sols et autres) et leurs effets sur les schémas migratoires.

Cette étude bibliographique se limite à une sélection de sources d'autorité en la matière, essayant de faire le lien entre les changements climatiques, les catastrophes naturelles et la propension des Haïtiens à migrer. Ainsi, elle écarte d'emblée les publications sur la question qui ne répondent pas aux critères académiques et institutionnels d'autorité. Nous avons retenu les travaux de recherche académique, les mémoires, les thèses, les articles de revues ou de publications spécialisées. Nous avons également retenu des publications de l'Etat haïtien, les programmes de ce dernier, les études des institutions internationales travaillant dans le pays et des consultations de professionnel(le)s et spécialistes de la question.

Dans le cadre de ce travail, nous privilégions les sources primaires et secondaires les plus pertinentes. Le séisme destructeur du 12 janvier 2010 a également donné lieu à une importante production de sources sur les déplacements internes et externes de la population haïtienne. La plupart de ces documents sont le fruit des organismes internationaux spécialisés qui interviennent sur le terrain.

D'autres relèvent des initiatives de l'Etat haïtien dans le cadre du mouvement de reconstruction du pays. Des travaux de thèses ont également été sélectionnés. Des études sur les effets des changements climatiques sur la vie de la population haïtienne et de leurs possibles effets sur la propension des communautés à migrer ont été consultées aussi.

Dans le cadre de ce travail, nous retenons exclusivement des sources historiques pour la période considérée, c'est-à-dire depuis les années 1970 jusqu'à nos jours, ce en fonction de leur portée et de leur pertinence. Il s'agit aussi de contribuer à la systématisation des données sur Haïti afin de développer une plus grande maîtrise des problèmes environnementaux et d'adopter des comportements plus responsables face aux multiples risques vers des solutions durables fondées sur le renforcement de la capacité d'adaptation. Ceci, tout en tirant des leçons du séisme du 12 janvier 2010 et en sensibilisant la population haïtienne ainsi que ses politiques aux phénomènes associés aux changements climatiques et à leurs effets sur les mouvements migratoires.

ARRIERE-PLAN



II. ARRIERE-PLAN

2.1. Le contexte

Les rapports entre migration, environnement et changements climatiques en Haïti retrouvent leurs articulations propres dans un contexte particulier qui comporte des éléments historiques et spécifiques aux schémas migratoires haïtiens, des caractéristiques relatives aux déplacements de population en Haïti, à la question de l'asile, et à la situation juridique des migrants haïtiens et du rôle des transferts d'épargne dans le processus de déplacement des populations.

Haïti connaît une détérioration avancée de son environnement. Le pays est soumis à un certain nombre de risques environnementaux. Certains de ces risques sont le résultat de l'exposition géographique du pays à des événements météorologiques extrêmes. Le pays est en situation de vulnérabilité permanente, causée entre autres par les risques d'inondation, de glissement de terrain, de pollution et d'érosion. Haïti est particulièrement vulnérable face aux catastrophes hydrométéorologiques en raison de sa topographie escarpée et de son emplacement qui se trouve dans la trajectoire des ouragans de l'Atlantique. En région rurale, la déforestation, le morcellement des terres, les mauvaises pratiques de culture, l'érosion et la dégradation des bassins versants sont consternants. La saison sèche tend à s'allonger et la saison pluvieuse à se raccourcir sous le coup du phénomène global d'El Niño et de la dégradation environnementale. De plus, tous les impacts environnementaux sur la population sont aggravés par la mauvaise gestion des ressources naturelles et l'absence de mesures adéquates à la protection.

En effet, bien que le droit environnemental haïtien soit abondant et aborde toute une série d'aspects tels que la protection des sols et des arbres, la pollution, les bâtis, les ressources naturelles et l'aménagement du territoire, peu de ces législations sont effectivement respectées et appliquées (Richener, 2013). Déjà de 1908 à 1966, le Petit Séminaire Collège Saint-Martial disposait d'un Observatoire avec un sismographe de faible amplitude (Prépetit, 2011 : 24). Cependant, les efforts et l'intérêt d'approfondissement des connaissances sur les problèmes environnementaux étaient faibles à cette époque. À partir de 1954, soit après le passage du cyclone Hazel qui a occasionné des mouvements migratoires importants, Haïti fut de plus en plus affecté par des catastrophes naturelles. Ceci a alors justifié les premières interventions humanitaires (Pierre, 2011) ainsi que l'élaboration de la plupart des règles environnementales existantes aujourd'hui (Richener, 2013). Ainsi, à partir des années 1960, l'intérêt de prévenir et limiter les effets des phénomènes naturels a crû dans le milieu des sciences de la Terre et

celui des sciences sociales : « On a vu la nécessité de réaliser des études détaillées du milieu physique comme étape préliminaire à la mise en œuvre d'activités économiques, à la construction de logements adaptés et d'infrastructures importantes » (Denis, 2011 : 53). Les années 1970 constituent la période à partir de laquelle ont été adoptées les premières mesures politiques en matière de protection de l'environnement à la suite des événements suivants : la conférence de Stockholm en 1972 et la résolution A/42/169 de l'Organisation des Nations Unies qui a décrété que les années 1990-1999 seraient « la décennie pour la réduction des catastrophes naturelles ». Ainsi les politiques d'aménagement du territoire, les systèmes d'alerte précoce et la gestion d'informations sur la protection de l'environnement et de l'habitat sont-ils des thèmes de plus en plus récurrents dans l'agenda politique haïtien (Denis, 2011 : 53). Le terme « réfugiés environnementaux » a été utilisé pour la première fois dans les années 1980 (El Hinnawi, 1985 ; Jacobson, 1988) à l'égard de ces migrants haïtiens qui ont utilisé des embarcations de fortune pour se rendre aux Etats-Unis. Son utilisation a été et continue d'être critiquée.

Cependant, il a été reconnu que les désastres naturels sont aggravés par l'action humaine en réduisant les capacités de l'écosystème à se régénérer (Barker, 1989, cité par Alscher, 2011). Ainsi, alors que la problématique des changements climatiques et environnementaux a surgi à partir de 1972 lors de la conférence de Stockholm, cet intérêt n'apparaît plus proéminent qu'en 1978 en Haïti (Louis Juste, 2009 : 41). Il est vrai que de 1963 à 1978, les efforts pour freiner les désastres sont inaperçus. Le décret du 17 novembre 1978 déclarait que le morne de l'Hôpital était très significatif à cet égard, malgré le silence en termes de suivi (Holly, 1999 : 49). Ainsi la question de la protection de l'environnement s'introduit-elle graduellement dans les débats, en particulier depuis le sommet de Rio en 1992, comme suite à un ensemble de signes avant-coureurs apparentés à des phénomènes naturels et à des facteurs anthropiques préjudiciables à l'équilibre écologique. La protection de l'environnement devient alors un objectif inhérent aux projets de développement des gouvernements, Etats, décideurs politiques, organisations internationales et mouvements sociaux. Ainsi les avancées significatives enregistrées sont-elles liées à l'élaboration d'instruments juridiques et par la suite, à la mise en place de programmes et de projets.

Nous devons relever, en matière de législation environnementale récente, le Décret portant sur la gestion de l'Environnement et la Régulation de la conduite des Citoyens et Citoyennes pour le Développement Durable de 2006 (Richener, 2013). Celui-ci a été conçu afin de responsabiliser l'Etat, les collectivités locales, la société civile et les citoyens par rapport à la problématique de la protection de l'environnement, rendant l'affaire de tous la lutte pour la préservation et la restauration de l'environnement. L'environnement est donc perçu comme un

patrimoine national dont la préservation est inhérente à la survie du pays (Richener, 2013). Il est cependant nécessaire d'élaborer une politique environnementale plus cohérente ainsi qu'une loi spécifique qui la régisse, car ce décret échoue à être mis en pratique (Toussaint, 2010).

En effet, bien qu'en 2002 l'Index Chronologique de la Législation Haïtienne (1804-2000) élaboré par le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP) avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), dévoilait une liste de plus de 140 législations sur le « Droit de l'Environnement », l'ensemble des lois qui se rapportent à la protection de l'environnement ne sont pas mises en pratique, ni intégrées dans un cadre opérationnel (Richener, 2013). Ainsi, bien que le gouvernement lutte pour la protection de certaines aires protégées, la coupe excessive d'arbres n'est ni punie ni encadrée. De même, la pêche et la chasse ne sont pas contrôlées par une quelconque structure nationale.

En outre, les institutions envisagées par les nombreuses lois sont soit inexistantes, soit dysfonctionnelles. Cet échec s'explique par un manque d'organisation et de coordination, ainsi que par l'inaction et l'inexistence d'une politique nationale opérante en matière d'environnement (Richener, 2013). Les différentes institutions mises en place répondent donc davantage à des besoins à court terme qu'à des nécessités de solutions globales et de longue durée. De plus, l'absence de continuité dans l'élaboration des lois environnementales pousse à chaque fois les nouveaux dirigeants à repartir du point de départ (Richener, 2013).

Pendant ce temps, les changements climatiques et autres catastrophes naturelles causent d'importants déplacements de la population. En dépit des facteurs d'ordre économique qui prévalent dans les justifications relatant la nécessité de se déplacer, les problèmes environnementaux contribuent souvent aux décisions finales. Mais ceux-ci ne sont pas explicitement ressortis dans les études réalisées dans le passé. C'est pourquoi de nouvelles politiques publiques doivent garantir la préservation de l'équilibre écologique, limitant les dommages matériels et humains aux moyens de la recherche, de la sensibilisation, de l'éducation et d'efforts de réhabilitation et de reconstruction. Il est aussi important d'intégrer une politique spécifiquement dédiée à la problématique de la migration aussi bien interne qu'externe, qui est aussi, bien souvent, le résultat des problèmes environnementaux du pays. En 2015, le gouvernement a développé un projet de politique migratoire qui inclut la dimension environnementale. Ce projet reste à être approuvé et sera le premier dans la région à inclure l'environnement et les changements climatiques. Cette mise en contexte tient lieu de justification à la réalisation d'une base de données d'informations en vue de l'élaboration de politiques liées aux problématiques de la migration, de l'environnement et des changements climatiques en Haïti.

2.2. Migration en Haïti : les enseignements du passé

La migration est un mécanisme de mobilité sociale et économique. Face aux risques climatiques et environnementaux croissants, il est intéressant de tirer des leçons du passé afin d'élaborer de meilleures politiques préventives. Par exemple, il a été noté que des dispositions ont été prises pour renforcer et adapter les infrastructures aux intempéries, cyclones et ouragans, mais pas en cas de séisme (Elie, 2012). Ainsi, au lendemain du séisme du 12 janvier 2010, il y eut un déplacement important de la population vers les villes de province et vers les zones rurales (Lamour, 2011 : 7). Cependant, il a été constaté que les gens construisaient leurs maisons dans des zones à risques en dépit des menaces et dangers dus aux inondations, glissements de terrain ou autres. Si certains abandonnent leur lieu d'habitation exposé à des risques, d'autres prennent paradoxalement leur place dans le cadre de mouvements migratoires internes. Les inondations à Gonaïves peuvent témoigner de ce phénomène (Bidegain, 2014).

2.2.1. Immigration et émigration en Haïti

Selon le Dr Joseph Barnard Jr. (2013), durant la fin du dix-neuvième siècle, la migration des Libanais et des Syriens a été considérable alors que ces groupes, au lendemain de l'indépendance, furent déjà présents et assimilés avec la population en général. Ils s'adonnaient au commerce de détail et au colportage. Haïti était en ce temps majoritairement une terre d'immigration. Cette situation s'est drastiquement inversée dans la première moitié du vingtième siècle, sous le gouvernement de Lescot (Joseph, 2013 : 108).

Emigration

Historiquement, l'émigration a conduit les Haïtiens à être présents dans de nombreux pays à travers le monde, attirant particulièrement l'attention des experts sur les flux de population vers le nord, en raison des données disponibles sur ce mouvement. Cependant, aujourd'hui, la République d'Haïti connaît des mouvements migratoires internationaux aussi bien sud-sud que sud-nord. Les déplacements massifs recensés durant les trente dernières années prennent en considération les quarante-cinq-mille (45 000) boat people en 1981, et cinq-cent-mille (500 000) déplacés, dont cent-mille (100 000) réfugiés après les chocs du coup d'Etat de 1991 (Paul, 2008).

Pour la période entre 2000 et 2002, les Etats-Unis et le Canada étaient les principales destinations des émigrants haïtiens (64,3 %) (Paul, 2008 ; Jadotte, 2009). En 2010, les Etats-Unis, la République dominicaine, le Canada, la France, Les Bahamas, les Antilles néerlandaises, la Belgique, la République bolivarienne du Venezuela, la Suisse et les Pays-Bas représentaient les principales destinations

des émigrants haïtiens (Banque mondiale, 2011). L'Amérique latine et les Caraïbes représentaient alors la deuxième destination accueillant environ 25 % des mouvements migratoires haïtiens (Marcelino, 2013 : 5). Dans la région, le pays hôte principal était alors la République dominicaine, pays voisin sur l'île de La Hispaniola. En raison des différentes vagues d'émigration au vingtième siècle, 458 223 Haïtiens habitent actuellement en République dominicaine selon la Première enquête nationale des Immigrants en République dominicaine (ENI-2012) (ONE, 2013). L'importance des flux migratoires vers d'autres pays du sud est un domaine de recherche à explorer, qui pourrait apporter des informations capitales pour le développement du pays ainsi que pour les politiques de gestion migratoire.

Caractérisée par un fort départ de main-d'œuvre qualifiée, l'émigration haïtienne est plus de vingt fois plus importante que l'immigration. Le pourcentage actuel d'émigrants haïtiens par rapport à la population totale est de 9,9 % avec 1 009 400 personnes en 2010 (Banque mondiale, 2011). Ainsi, en 2005, Haïti fut le troisième pays de la région en termes de nombre total d'émigrants, juste derrière Cuba et la République dominicaine (Marcelino, 2013).

Le principal pays d'accueil des flux migratoires de la population haïtienne reste les Etats-Unis d'Amérique où la population immigrante d'origine haïtienne est d'environ 606 000 personnes (recensements de 2012, présenté dans Nwosu et Batalova, 2014). Il convient également de noter que les départements français d'outre-mer représentent les autres destinations principales des migrants haïtiens comme la Guadeloupe (avec environ 33 800 émigrants haïtiens), la Guyane française (22 500), et la Martinique (11 200). Bien que ces territoires soient situés dans les Caraïbes, ces émigrants haïtiens sont considérés comme faisant partie de la migration sud-nord (Observatoire ACP, 2010).

Haïti est le premier pays exportateur de travailleurs qualifiés au monde (Ratha et Shaw, 2007), en concurrence avec Cuba et la République dominicaine. En 2004-2007, Haïti est le deuxième pays des Caraïbes à compter un nombre important d'étudiants qui effectuent des études de niveau universitaire, derrière la Jamaïque (Nurse et Jones, 2009). Le taux d'émigration de personnes qualifiées par rapport aux personnes formées au niveau tertiaire est estimé à 83,6 %, ce qui en 2010, se situait parmi les plus hauts au monde (Banque mondiale, 2011).

En outre, les migrants haïtiens constituent une force de travail très présente dans d'autres pays de la région comme les Bahamas ou Cuba. Les études sur la diaspora haïtienne dans les Caraïbes ainsi que sur son impact en termes de développement pour les pays d'accueil et d'origine pourraient fournir des éléments importants pour le développement des politiques migratoires en Haïti (Observatoire ACP,

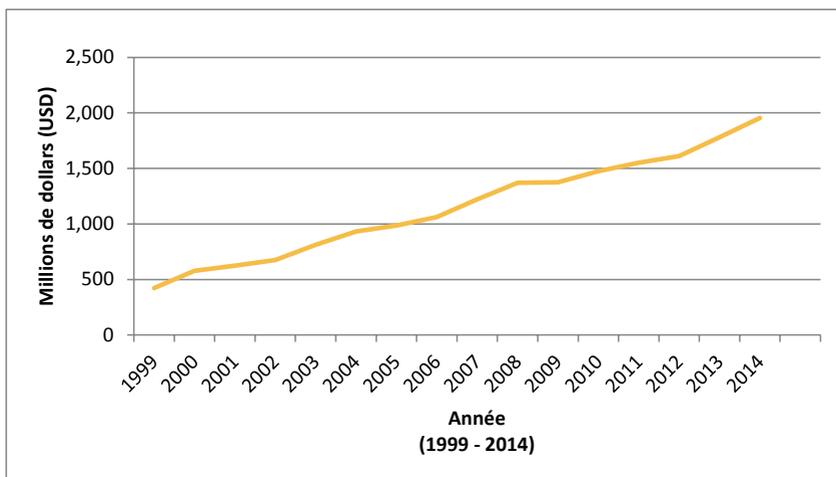
2010). Les principales conclusions d'une étude sur la diaspora haïtienne dans les Caraïbes ont été les suivantes (Marcelino, 2013) :

- les données validées sur les Haïtiens à l'étranger sont rares dans tous les domaines, ce qui suggère la nécessité d'une étude plus approfondie ;
- les relations bilatérales entre Haïti et ses voisins des Caraïbes restent complexes à cause du fait que certains Etats peuvent percevoir Haïti comme représentant une menace démographique ou économique ;
- les droits des migrants continuent d'être négligés dans toute la région ;
- Haïti a fait des efforts pour impliquer ses diasporas, mais ces efforts restent insuffisants et incohérents.

Toutefois, il convient de noter que les mouvements migratoires d'Haïti vers d'autres pays des Caraïbes restent un phénomène largement sous-estimé, et ce, dû en grande partie à l'absence de données sur ces mouvements de population. En fait, les mouvements migratoires entre Haïti et la République dominicaine sont difficiles à quantifier en raison de la porosité de la frontière entre les deux pays, mais aussi parce que certains descendants d'émigrants en situation irrégulière en provenance d'Haïti ne sont reconnus ni par le pays d'accueil ni par leur pays d'origine (Wooding, 2008). Les transferts de fonds vers Haïti sont très importants et ont déjà atteint plus de 100 millions de dollars E.-U. en 2006. Depuis 1999, le montant des envois de fonds a augmenté d'année en année (Banque mondiale, 2015). Entre 2007 et 2012, Haïti était le pays avec le plus haut pourcentage de PIB créé par les transferts de fonds. En 2013, les remises de fonds vers Haïti ont été calculées à 1,81 milliard de dollars E.-U., ce qui représente 154 % de plus que l'aide officielle au développement, qui est elle de 1,17 milliard de dollars E.-U. (Banque mondiale, 2015).

Entre 1999 et 2014, les envois de fonds ont quadruplé, passant de 422 millions à 1954 millions de dollars E.-U. (Banque mondiale, 2015). Selon la Banque mondiale (2015), les transferts de fonds couvraient 21,1 % du PIB en 2013, représentant ainsi le ratio le plus élevé de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Haïti est toujours très dépendant aujourd'hui de l'afflux d'argent venant des Haïtiens vivant à l'étranger. Selon Nathalie Lamaute-Brisson (PNUD, 2003) citée par Dorvilier (2012), 40 % des ménages du pays recevaient des transferts de fonds des migrants.

Les envois de fonds des migrants



Source : Les données sur les envois de fonds annuels, Banque mondiale, 2015.

Après le séisme de 2010, un certain nombre de chercheurs ont souligné que l'aide sous forme d'envois de fonds de l'étranger a représenté une partie substantielle de l'assistance pour l'intervention d'urgence et que ces transferts ont souvent été plus efficaces, plus rapides et plus fiables que toute autre forme d'aide alors fournie aux Haïtiens. Les transferts de fonds à Haïti ont fortement augmenté suite au tremblement de terre, mais se sont depuis stabilisés. D'une part, la Banque mondiale remarqua qu'il y eut une augmentation des transferts de l'ordre de 360 millions de dollars E.-U. après les événements de 2010, ce qui représenta une augmentation moyenne de 20 % du montant envoyé par chaque migrant haïtien aux Etats-Unis, y compris par les bénéficiaires du "Temporary Protection Status" (Statut de protection temporaire, Ratha, 2010). D'autre part, le Fonds Monétaire International (FMI) constate une augmentation de 7 % dans les envois de fonds après le séisme de janvier 2010 et jusqu'à septembre 2010, par rapport à 1999, ce qui correspondait à la tendance croissante des années précédentes (FMI, 2010). Il peut donc en être conclu que les envois de fonds ont augmenté juste après le tremblement de terre, mais se sont stabilisés au cours de l'année.

Les estimations de fonds en provenance de la République dominicaine se révèlent difficiles à calculer en raison du caractère informel des canaux généralement utilisés. Ces transferts sont généralement utilisés en guise de soupape à la protection sociale des ménages haïtiens, contribuant notamment au PIB haïtien, mais aussi aux réponses aux catastrophes naturelles.

Selon une étude de cas écrite en 2006 (Fagen, 2006), les envois de fonds faisaient partie de ce qu'on pourrait appeler une « chaîne de solidarité » entre voisins proches (aussi bien dans le pays qu'à l'étranger) et agences humanitaires internationales venues sur place pour venir en aide à la population. Néanmoins, l'étude constate que les envois de fonds ne permettent que d'effectuer des améliorations mineures par rapport la qualité de vie et ne peuvent en conséquence pas soulager la situation d'extrême pauvreté dans laquelle les gens vivent dans de nombreuses régions du pays.

Compte tenu de l'importance des liens familiaux qui ont été observés à la suite de nombreuses catastrophes qui ont eu lieu en Haïti, il semble raisonnable de considérer que les transferts sociaux représentent un important facteur de développement pour le pays. L'élaboration d'une base de données des compétences techniques pour collecter « le capital social des diasporas » par une structure spécialisée comme le Ministère des Haïtiens vivant à l'Étranger constitue un fossé qui doit être comblé afin de pouvoir étudier ce phénomène et tirer parti des avantages que la diaspora fournit (Marcelino, 2013).

Immigration

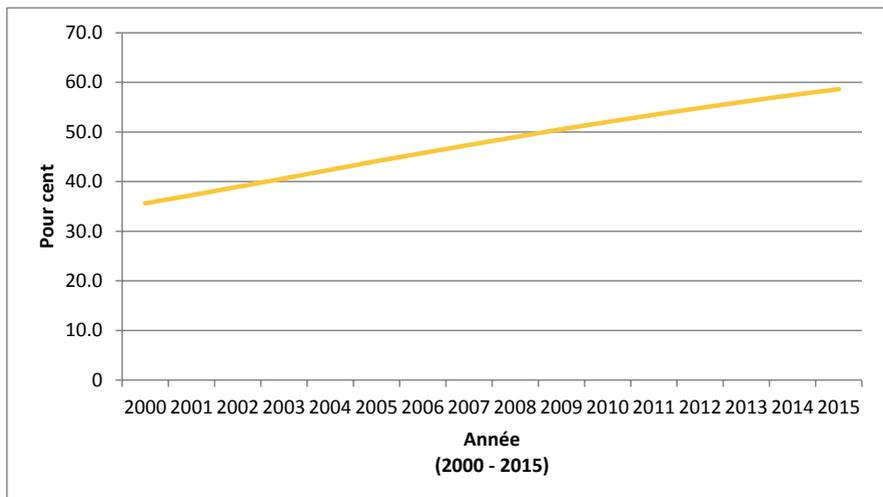
Selon les estimations de 2013 de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Haïti comptait en 2013, 38 061 immigrants, soit 0,37 % de la population totale, qui était alors de 10,32 millions d'habitants. Le nombre total d'immigrants en Haïti est en croissance constante depuis 1990, passant de 19 084 en 1990 à 25 832 en 2000, 35 104 en 2005 et 38 061 en 2013. La proportion de femmes parmi les immigrés résidant en Haïti est constante depuis 1995 et estimée à 42,4 %. La population immigrée féminine a augmenté en termes absolus, passant de 8 478 en 1990 à 16 147 en 2013 (DAES, Nations Unies, 2013). Il convient de noter que près de la moitié des immigrants en Haïti sont des individus venant d'autres pays des Caraïbes (Observatoire ACP, 2010).

Suite aux programmes de distribution de l'aide alimentaire et du *cash for work*, une nouvelle vague de migration interne a vu le jour après le séisme du 12 janvier 2010, justifiée par les opportunités d'emploi, les services sociaux et l'aide humanitaire déployée sur place. Ainsi, la capitale accueille de plus en plus de nouveaux migrants internes en provenance des zones rurales du pays, qui sont venus s'ajouter aux déplacés internes (Pierre, 2011 : 20, 54).

2.2.2. Migration interne

Après une période d'accalmie entre les années 1950 et 1960, de grands mouvements de déplacement de population au sein même du pays réapparaissent à partir des années 1980. À la suite du séisme du 12 janvier 2010, 600 000 personnes ont été déplacées, ce qui a par ailleurs alerté l'opinion publique nationale et internationale (Pierre, 2011 : 37). Les flux de population internes en Haïti, et en particulier ceux liés à l'exode rural, sont un phénomène historiquement étudié par des spécialistes (Paul, 2008). Des études ont montré que depuis le milieu des années 1970, plus de 70 % des personnes vivant à Port-au-Prince sont des migrants internes (PNUD, 2004), reflétant l'importance de la migration dans le pays ainsi que la nécessité en termes de gestion de ces flux et par rapport à leur lien avec le développement humain (et en particulier en matière d'accès aux services de base dans la capitale) (Observatoire ACP, 2010). L'OIM (2014) indique que le nombre de personnes déplacées dans des camps a diminué, passant de 1,5 million après le tremblement de terre en janvier 2010 à 65 000 en mars 2015 (OIM DTM, 2015). Cela se traduit par une diminution de 360 000 ménages à 28 000 et une réduction des sites de déplacés partout dans le pays de 500 à 170.¹ Par rapport à 34,4 % en 1998, 58,6 % de la population en Haïti vivent en région urbaine en 2015 (DAES, Nations Unies, 2015). Ainsi, en tout juste 17 ans, la part de la population vivant dans des espaces urbains a augmenté par plus de 20 points de pourcentage. Selon les prévisions du DAES des Nations Unies, le taux d'urbanisation en Haïti sera de 3,78 % pour la période entre 2010 et 2015 et de 2,93 % pour la période entre 2015 et 2020 (DAES, Nations Unies, 2015).

Le taux de la population urbaine



Source : Taux de croissance annuel moyen de la population urbaine, DAES, Nations Unies, 2015.

1 Néanmoins, des données sur les déplacés internes qui résident avec leur famille et leurs proches ne sont pas disponibles.

Ceci suggère le maintien d'importants flux migratoires vers les espaces urbains, en dépit des mouvements déjà connus dans les années 1970. Les conditions de logement et de vie insalubres dans lesquelles évolue la paysannerie s'avèrent être des facteurs qui accentuent l'exode rural (sans oublier l'installation des investissements nord-américains dans le secteur de la sous-traitance). La bidonvillisation associée à la migration interne demeure un marqueur lourd dans le paysage urbain haïtien (Nicolas et Mérat, 2011). Ainsi, les mouvements migratoires du milieu rural vers les grandes villes du pays et particulièrement vers Port-au-Prince sont souvent justifiés par la dégradation constante du milieu rural, le manque ou l'inexistence d'opportunités d'emploi, l'absence de services sociaux et par la perspective du secteur informel florissant dans les villes. Il y a lieu de promouvoir un « dialogue digne et constant entre ceux qui sont aidés et ceux qui s'efforcent d'aider » (Pierre, 2011 :56) en prenant en compte de

la promotion des programmes d'insertion socioprofessionnelle, l'accès à l'emploi durable valorisant l'éducation à la citoyenneté, la solidarité familiale et communautaire comme substitution à la protection sociale. D'où la nécessité d'articuler les dimensions urgence, réhabilitation et développement (Pierre, 2011 : 55-57).

L'urbanisation est perçue de nos jours comme un facteur de déséquilibre de la hiérarchie urbaine. En revanche, les opportunités offertes dans les grandes villes et les chocs exogènes sont des facteurs clés de la croissance démographique des villes (Duval, 2013). En effet, le nombre des villes est passé de 114 à 140 de 1950 à 2013 (Duval, 2013). Il n'y a pas de croissance continue à cause de la récession économique. Quatre chefs-lieux de département (Hinche, Jacmel, Fort Liberté et Cap-Haïtien) semblent croître de façon parallèle avec la population urbaine départementale. Aussi le poids croissant de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince et des neuf villes chefs-lieux de département a-t-il très légèrement influencé l'augmentation du nombre de villes.

Port-au-Prince rejoindrait donc avec un grand retard ce mouvement de restructuration urbaine qui a provoqué la segmentation des capitales et l'émergence d'une ville à trois vitesses entre densification et périurbanisation. Dans ce projet, on note le réaménagement des capitales de la région au profit des classes moyennes aisées à partir d'une modernisation de l'espace urbain basée sur la construction de grandes enclaves globalisées (shopping center, cinéma multiplex, centres culturels, de larges parcs de bureaux et de magasins hyper modernes, entre autres). L'idée était de faire de la ville un espace inventif, dynamique, innovant et respectueux des différences.

La capitale est considérée comme le siège symbolique du pouvoir et de l'Etat (Théodat, 2011). Analysant son cadre physique, Théodat considère Port-au-Prince comme une métropole caractérisée par le développement tardif, avec une accélération récente dans la construction de bâtiments, dans un contexte de sous-développement économique et social ainsi que de crises politiques récurrentes. En outre, la situation d'insalubrité de Port-au-Prince a valu à la ville d'être qualifiée de « ville poubelle » (CRESDIP, 1991 : 29) il y a 25 ans déjà. Sont mentionnés alors les problèmes liés à l'évacuation inadéquate des déchets, à l'insuffisance de l'eau, à l'absence d'entretien du système de drainage et à la contamination ambiante. Les problèmes liés à la désertification rurale ont été évoqués avec des données chiffrées sur la superficie forestière et la mention de la possibilité d'une catastrophe environnementale.

Le paysage haïtien est une manifestation claire de la relation entre l'écologie et la politique, et reflète le lien entre la dégradation de l'environnement et les migrations internes et externes (Pierre, 2011). La marginalisation de la société rurale, avec l'exploitation et le transfert des ressources économiques de la campagne à la zone métropolitaine, a permis l'accumulation urbaine tout en mettant en exergue la centralisation extrême, ce qui a donné lieu à la macrocéphalie des villes. C'est dans ce contexte structurel global que Port-au-Prince et ses environs devinrent le pôle d'attraction de tout le pays, tandis que le reste du pays est dans l'ensemble « rural ». Pendant que ce phénomène s'accélère et prend de l'ampleur, on note une stagnation de l'économie paysanne en soulignant que « le déboisement provoqué par la coupe de bois, non seulement pour la production de charbon, mais surtout pour la consommation énergétique (usines, guildives, blanchisseries, boulangeries, entre autres) n'est que la conséquence des multiples contraintes qui, à travers le temps, ont marqué dangereusement l'économie paysanne » (CRESDIP, 1991 : 19-21).

2.2.3. Relocalisation

Les programmes de relocalisation des populations font généralement partie des politiques publiques de l'Etat, au moyen de mesures d'ordre public pour la réaffectation des espaces territoriaux non occupés antérieurement ou utilisés par des familles ou des communautés (suivant les priorités de l'Etat ou des Collectivités territoriales). Avant le séisme destructeur de 2010, Haïti n'avait pratiquement pas connu de grands programmes de relocalisation de populations. Les populations vivaient généralement sur un lieu fixe et n'étaient affectées que par l'exode rural ou par la migration internationale. Cependant, des phénomènes de relocalisation ont eu lieu en 1937 en Haïti, suite au massacre des Haïtiens en République dominicaine avec la création du village agricole de D'Osmond, près de la commune de Ouanaminthe (Castor, 1988). Il en est de même de la relocalisation des familles

dans la Cité Simone Ovide Duvalier, implantée en 1958 (Boucard, 1968), qui allait devenir la Cité Soleil en 1986, suite à l'incendie qui avait ravagé le quartier de la Saline. Ce projet a accueilli 373 familles au lieu des 200 visées au départ.

Le séisme du 12 janvier 2010 a frappé de façon terrible les infrastructures d'Haïti. La quantité de morts a été estimée à près de 220 000, tandis que le nombre de personnes sans abri avoisinait le chiffre de 1,5 million d'après les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM DTM, 2010). Ces personnes se sont réfugiées dans des camps de fortune sur les espaces publics ouverts du pays comme les places publiques et autres terrains. Les personnes déplacées par le séisme, en particulier dans les camps, étaient déjà parmi les secteurs les plus socio-économiquement vulnérables de la population avant la catastrophe (Bradley et al., 2014 : 18), sans aucun service de base comme l'eau, la nourriture, les toilettes et l'assainissement (Gutermann et Schneider, 2011).

Le rôle de l'OIM a été de promouvoir une assistance et une protection à ces personnes dans les camps d'hébergement. L'organisme a travaillé alors dans des groupes spécifiques de travail (cluster) avec d'autres organisations humanitaires du système des Nations unies. Il y a eu également des camps de personnes déplacées internes dans les zones rurales du pays. Les personnes dans les camps furent dépourvues de tout bien basique. Il fallut donc pratiquement tout leur fournir en termes d'assistance. Etant donné le manque de revenus de la population dans les camps, des programmes de Cash for Work ont été mis en place. Pendant ce temps, l'OIM a établi un programme de relocalisation des familles des camps d'hébergement en Haïti, ce qui a permis de dégager des espaces publics et d'aider ces personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à regagner leurs foyers urbains ou ruraux.

Trois ans après le séisme, l'OIM, de concert avec le Gouvernement haïtien, a conduit un programme de relocalisation de ces personnes en leur permettant de louer une maison pour la période d'un an. Les premières actions consistaient à encourager le retour des personnes sinistrées dans leur localité d'origine. Des moyens de transport ont été fournis aux volontaires qui apportaient leur assistance. Par la suite, Corail Cesseless a été identifié comme site de relocalisation offert par le gouvernement en place à l'époque. Ce site se trouve à 18 km du centre-ville de Port-au-Prince, dans la section communale de Varreux II de Croix-des-Bouquets (CEPODE, 2014 : 129).

Ainsi, après le séisme de 2010, un phénomène a émergé dans la zone urbaine haïtienne : les camps de déplacés. De cette façon, la présence des camps de déplacés a changé la morphologie des zones urbaines. Trois mondes urbains se sont juxtaposés : les villes classiques, les bidonvilles et les camps. Ainsi la

pauvreté sévit-elle dans la ville. Les pires aspects de cette pauvreté se sont de plus en plus imposés dans les lieux symboliques comme les places publiques et les rues. L'occupation des terrains privés et publics témoigna aussi de l'ampleur de la pauvreté. La préoccupation qui nous guide est de voir comment fonctionne et s'intègre cette nouvelle entité qu'est le camp de déplacés dans la dynamique urbaine. Est-ce une nouvelle manifestation de la pauvreté existante dans le pays ? Ou rend-elle plus visible une pauvreté déjà établie, devenue massive et constituant un marqueur important de l'expérience urbaine ?

La présence des camps avait défié tout pronostic de bien-être, affectant aussi bien la situation économique que sociale et sanitaire. La vulnérabilité économique est, depuis, de plus en plus prononcée en raison de la décapitalisation et du chômage, particulièrement chez les jeunes. De plus, la grande majorité des camps s'était implantée dans des zones insalubres et impropres à l'habitat. La gestion des ordures était catastrophique (Courbage et al., 2013). Les déchets s'empilent pendant longtemps et exposent les gens à des risques pour la santé publique. En effet, l'entassement aggrave davantage ce problème, favorisant la propagation rapide des maladies et d'épidémies. Encore aujourd'hui, l'assistanat et la débrouillardise constituent les principaux recours de la population en réponse à la pauvreté qui la frappe. D'autres stratégies de survie ont été observées telles la prostitution (HCR, 2011), le vol, la vente de stupéfiants (USIP, 2010), et le soutien familial et humanitaire.

La question est de savoir où loger les déplacés et les pauvres qui vivent dans la gentrification de Port-au-Prince, et ce, à partir du modèle de reconstruction de la Fondation Prince Charles, qui vise à se réapproprier le centre urbain en privilégiant surtout la présence des gens des classes moyennes et aisées. Ce nouvel espace va probablement convoiter les individus pauvres qui ont également besoin de logements. Les pauvres continuent à s'installer dans des espaces interstitiels et marginaux, s'ils ne s'isolent pas de la ville par rapport à la logique de ségrégation urbaine (Nicolas et Mérat, 2011).

Les conditions de vie dans les camps étaient très difficiles, a fortiori sur la longue durée, principalement à cause des risques sanitaires, de l'insécurité, de l'absence de ressources et du risque d'expulsion. Les programmes de relogement (abris provisoires, reconstruction/réhabilitation de maisons, aides financières au loyer) sont complexes à mettre en œuvre et ne répondent pas toujours aux besoins des familles déplacées (Courbage et al., 2013).

Les conditions de vie des ménages dans les camps et celles des ménages relogés et d'un groupe témoin révèlent le double phénomène de paupérisation et de sélection par le biais des ménages dans les camps et montrent que le relogement

se traduit par l'amélioration significative des conditions de vie (Courbage et al., 2013).² Toutefois, la situation des relogés reste fragile, notamment du fait que ces derniers doivent assumer des dépenses plus importantes que les autres groupes et que l'ensemble de ces groupes fait face à des problèmes de surencombrement et d'accès aux services de base.

² La plupart des camps ont été fermés entre-temps.

III

A black and white photograph of a man walking across a vast, cracked, and dry landscape. The ground is covered in a dense network of irregular, polygonal cracks, resembling a mosaic of dried mud. The man is in the middle ground, walking from left to right. He is wearing a cap, a striped shirt, and shorts. The background shows a flat horizon under a cloudy sky. The image is framed by yellow geometric shapes at the top and bottom.

PAUVRETE
ET FACTEURS
ENVIRONNEMENTAUX
EN HAITI

III. PAUVRETE ET FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX EN HAITI

3.1. Antécédents à l'approche environnementale et lien avec la pauvreté

La question de la dégradation de l'environnement a toujours attiré l'attention des chercheurs et des responsables haïtiens. Déjà au début des années 1940, des voix se sont élevées afin d'attirer l'attention sur la faiblesse de la couverture végétale et des problèmes qui peuvent en découler dans le futur si rien n'est fait pour infirmer la tendance. En 1944, Jacques Roumain, dans son roman *Gouverneur de la Rosée*, insistait sur le déboisement et ses conséquences néfastes. Le même document cite également Raoul Pierre-Louis qui « a fait remarquer que c'est à cette époque qu'apparurent les premières inquiétudes concernant le domaine forestier : l'opinion publique nationale fut alertée par la gravité du problème de la déforestation » (CRESDIP, 1991 : 56). En dépit des interdictions formelles du code rural de 1935 sur la coupe de forêt, la tendance demeura et s'accrut même, selon le même document, avec la concession d'exportation de bois de construction accordée à la Société Haïtiano-Américaine de Développement Agricole (SHADA). Le problème de la dégradation de l'environnement devient donc un phénomène récurrent, une cause d'inquiétudes permanentes.

Depuis 1996, les documents de politiques publiques évoquent la migration et la dégradation de l'environnement comme facteurs expliquant la pauvreté et le maldéveloppement. Au fil du temps, Haïti est devenu un pays en situation d'extrême vulnérabilité face aux aléas naturels, en proie à des menaces naturelles, et dans une situation de paupérisation croissante. En effet, l'économie d'Haïti est fondée principalement sur l'agriculture (OXFAM, 2014). Cependant, le rendement des cultures diminue à cause des multiples aléas naturels comme les périodes de croissance écourtées, la hausse des températures, les changements dans le cycle des précipitations les rendant aléatoires et donc rendant la planification des plantations difficiles, le cycle des sécheresses, les tempêtes et les inondations (OXFAM, 2014). La situation globale environnementale ainsi que l'économie du pays furent encore aggravées avec la pollution des eaux, les cyclones, la détérioration des bassins versants causés par les éboulements et glissements de terrain, les constructions anarchiques dans les flancs des pentes montagneuses, l'absence d'une politique publique environnementale pour la gestion des déchets solides et l'absence de politiques publiques appropriées.

Un autre élément qui a grandement contribué à la dégradation de l'environnement ainsi qu'à la pauvreté du pays est le phénomène de déforestation continue pour les besoins énergétiques des grandes villes. Selon l'étude de Environmental Change and Forced Migration Scenarios (EACH-FOR), 85 % du territoire d'Haïti ont été boisés au XVe siècle (Faist et Alscher, 2008). Aujourd'hui, la couverture restante est estimée à 2-4 % du territoire, en raison d'un processus de déforestation rapide ayant eu lieu au cours des dernières décennies (Faist et Alscher, 2008).

En outre, la pauvreté est également causée par le sous-emploi, le chômage et la pression démographique, provoquant une surconsommation de l'énergie utilisée pour la production de vivres, d'où la déforestation, l'érosion des sols et la dégradation de l'environnement pour une topographie déjà montagneuse. L'interaction entre la surpopulation, l'érosion du sol due notamment au manque de progrès technologiques dans l'agriculture et l'avidité des gouvernements haïtiens depuis 1804, a été mise en avant (Lundahl, 1979 ; 1982 ; 1983 ; 1984). Ainsi, il existe un lien entre pauvreté, dégradation de l'environnement et accroissement démographique rapide, qui entraîne une hausse dans la demande de bois comme source d'énergie, d'où la déforestation et la dégradation de l'environnement (Catanese, 1991). Cependant, l'idée que la densité démographique soit un des seuls facteurs fondamentaux responsables de la pauvreté a été contestée (Dupuy, 1989).

Un lien a aussi été établi entre les conditions climatiques, les ressources naturelles, la topographie d'Haïti et la situation de pauvreté générale du pays (Tata, 1982). L'érosion des sols a été et continue d'être identifiée comme l'une des causes de la pauvreté rurale. Il faut aussi ajouter la monoculture qui consiste en une surutilisation de la terre par les paysans en vue de s'acquitter de leurs redevances envers l'Etat et leurs créanciers. De plus, l'accès à la propriété terrienne se fait entre autres suite à une épargne effectuée lors d'un exil temporaire à l'étranger (surtout en République dominicaine) ou en ville (Barthélemy, 1996 : 77). Au retour, la pression s'exerce davantage sur les lopins de terre marqués de plus en plus par l'infertilité. C'est un cercle vicieux dans la mesure où le régime successoral limite la productivité due à la subdivision indéfinie.

Non seulement les individus les plus affectés par les effets des changements climatiques sont les familles les plus pauvres, les femmes et les personnes âgées, mais en plus tous les secteurs sont touchés : l'économie, l'agriculture, le transport, la santé. Ainsi, une politique d'investissement dans l'agriculture de subsistance est cruciale pour favoriser l'adaptation du pays aux changements environnementaux et climatiques.

3.2. Migration et pauvreté

La situation de pauvreté générale du pays a engendré des mouvements de population. Les facteurs associés à la reproduction de la pauvreté sont l'exode rural vers les grandes villes du pays et particulièrement Port-au-Prince (Holly, 1999) et la décapitalisation du secteur agricole, sans exclure des facteurs d'ordre structurel (Doura, 2001 ; 2002 ; 2003). L'exode rural ou l'immigration est souvent associé à la pression démographique causant la dégradation de l'environnement (Caprio, 1979 ; 1991). En plus du problème de l'environnement, le faible degré d'industrialisation et d'investissement productif en milieu rural a aussi été relevé dans l'analyse de la pauvreté.

Le problème de l'exode rural est aussi abordé dans sa dimension structurelle. On fait état de la libéralisation des importations dont Haïti dépend en grande partie, ainsi que des prix, de la situation spéculative des terres et de la concentration foncière. Les conséquences du changement climatique vont contribuer à ce que les prix des denrées de base augmentent pour atteindre 120 à 180 % d'ici 2030 au niveau mondial, selon une étude de OXFAM (2011). Tous ces facteurs expliquent la pression migratoire vers les grands centres urbains ainsi que vers des destinations en dehors du territoire haïtien. Tout s'inscrit dans l'interdépendance entre la croissance et la distribution équitable des richesses. La recherche, la technologie et la protection de l'environnement sont prônées en guise de relèvement de la situation de pauvreté (Laraque, 1987).

Aussi une enquête dans vingt-deux sites de migrants internes de l'aire métropolitaine a-t-elle permis de cerner « le caractère structurel du phénomène migratoire en Haïti » (Pierre, 2011). Trois constats sont alors établis : la tendance à l'émigration devient plus importante dans la conjoncture post-séisme en Haïti, les conditions objectives de la migration rurale urbaine tendent à se consolider et le discours sur les opportunités de reconstruction d'Haïti a des effets significatifs sur les perspectives migratoires des ruraux vers Port-au-Prince.

On s'attend à ce que le phénomène migratoire soit amplifié par l'augmentation annuelle de la population de 1,33 % (2005-2010), ce qui signifiera qu'en 2020, la population haïtienne atteindra plus de 11 288 millions d'habitants, qu'il faudra nourrir malgré les récoltes déjà limitées et la pression sur la terre déjà existante (DAES, Nations Unies, 2013b). La réponse inefficace qui en découle est la surexploitation des ressources naturelles, qui participe elle-même à cette baisse. L'absence de politique de migration, d'urbanisation et de décentralisation aggrave la situation. Les solutions possibles se situent au niveau global, dans la conduite et l'amélioration des actions et politiques (Mathieu et al., 2003).

3.3. Développement et histoire : l'avènement des problèmes environnementaux

Bien que les problèmes environnementaux du pays soient reconnus depuis plusieurs décennies, la question des changements climatiques est relativement nouvelle en Haïti, ce qui justifie l'absence d'études systématiques sur cette thématique. Le problème a été récemment posé au niveau de la perspective de la météorologie par M. Rudolph Homère Victor (2014). Haïti a donc ratifié le Protocole de Montréal en 2000 de sorte à garantir les efforts d'élimination de la consommation de substances préjudiciables à l'ozone d'ici 2030. Ceci démontre l'intérêt du pays à collaborer dans la mitigation, l'adaptation, la résilience et la réhabilitation face aux changements climatiques.

La problématique des rapports entre l'homme et la nature se situe dans le cadre global de la « *crise de la civilisation industrielle et technologique* », identifiée à partir des années 70 dans les pays industrialisés et qui serait à la base de l'émergence du grand débat sur l'écologie en Europe, principalement en Allemagne et en France où commença à se développer un mouvement écologiste. Ce problème se pose différemment en Amérique latine et dans les Caraïbes, où les problèmes écologiques sont liés à une déformation structurelle causée par le style de développement plutôt qu'à la croissance accélérée et à ce qu'on a appelé la révolution technologique (CRESDIP, 1991 : 15-16).

Les rapports sont établis entre déboisement et érosion. Les problèmes liés à la gestion du cycle de l'eau ont été étudiés ainsi que les dangers qui menacent la faune et la flore du pays. Le problème remonte à l'histoire économique et sociale, lors de la rupture de l'équilibre précolombien caractérisé par le rapport harmonieux entre la société humaine et la nature. Les indigènes pratiquaient alors une agriculture variée, épuisant moins les qualités et potentialités de la terre, et ce, à une petite échelle. C'est cet équilibre qui a été rompu avec l'arrivée des conquistadores et l'introduction des céréales et des animaux herbivores. La colonisation française a établi les grandes plantations de cultures comme l'indigo, le tabac et le sucre (De Cauna, 2013). Des forêts vierges ont été sacrifiées, telles que celle des acajous de la Gonâve. Les monocultures et les exploitations de bois de construction ont fortement affecté la situation de l'environnement durant cette période coloniale (CRESDIP, 1991 : 50).

De la période de l'Indépendance (1804) à l'Occupation nord-américaine de 1915, il y a eu de nouvelles formes d'occupation de l'espace rural. Il y eut d'abord le refus des anciens esclaves de retourner travailler sur les anciennes plantations. Ils ont préféré s'installer dans les mornes pour pratiquer la polyculture vivrière.

Il s'agissait alors de tentatives de maintien de l'économie de plantation dans les plaines pour l'exportation des denrées comme le coton, la banane et le sisal, avec le soutien de l'Etat traditionnel. Aussi est-il fondamental de souligner qu' « une grande partie du XIX^e siècle fut marquée par la lutte entre ces deux formes d'exploitation et de travail : le travail salarié destiné à soutirer une plus-value et le travail paysan dont l'objectif était de s'attribuer les fruits de son labeur » (CRESDIP, 1991 : 52).

Avec la période de l'Occupation nord-américaine (1915-1934), de grandes exploitations américaines pour la culture du sisal, du caoutchouc, de la canne à sucre et ultérieurement de la banane ont été implantées. Ainsi la modernisation de l'agriculture en Haïti fut-elle suivie par son intégration au sein de l'économie américaine, ceci sans tenir compte de l'économie paysanne. Avec le rétablissement de la corvée dans les campagnes, le mécontentement des paysans a conduit aux révoltes et à un exode des industries nord-américaines vers Cuba et la République dominicaine. La migration des paysans haïtiens suivra la même voie (CRESDIP, 1991 : 51-55). Durant la période appelée « nationaliste » entre 1934 et 1957, il faut souligner la mise en place du Code rural de 1935 et les actions de la SHADA dans l'exploitation des ressources forestières du pays. Aussi, à partir de 1957, débutèrent « trois décennies de totalitarisme » qui aboutirent à la liquidation des dernières réserves forestières du pays pendant que sont intégrées les recommandations d'une commission de la FAO intitulées « Stratégie de conservation des ressources naturelles renouvelables » dans le Code rural de François Duvalier de 1962 (CRESDIP, 1991 : 56-58).

L'analyse des dispositions du régime de François Duvalier, notamment des stipulations de l'arrêté du 28 novembre 1958 et de maints articles du code du café, permet d'avancer que les politiques publiques du régime eu égard à la situation des cultures et de l'environnement, visent davantage à accroître l'emprise de l'Etat sur le milieu et l'individu dans une perspective de contrôle de celui-ci et de l'exclusion du petit paysan. Ceci aboutit aux éléments suivants :

1. Le culte ou le respect de l'appropriation privée et légale des ressources naturelles, autres biens et richesses de la société ;
2. La suprématie de l'Etat à la fois comme propriétaire, juge et garant de la propriété privée avec le privilège ou même le monopole de concéder ou de priver tout autre tiers du droit et de la jouissance de ces biens ;
3. La priorisation des valeurs ou critères marchands dans les rapports sociaux de production entre les humains entre eux, et entre ces derniers et l'espace matériel, naturel artificiel et spirituel socialisé ;

4. La priorisation de l'exportation et la promotion de la responsabilité paternaliste au détriment de celle dite citoyenne (Jean Baptiste, 2010).

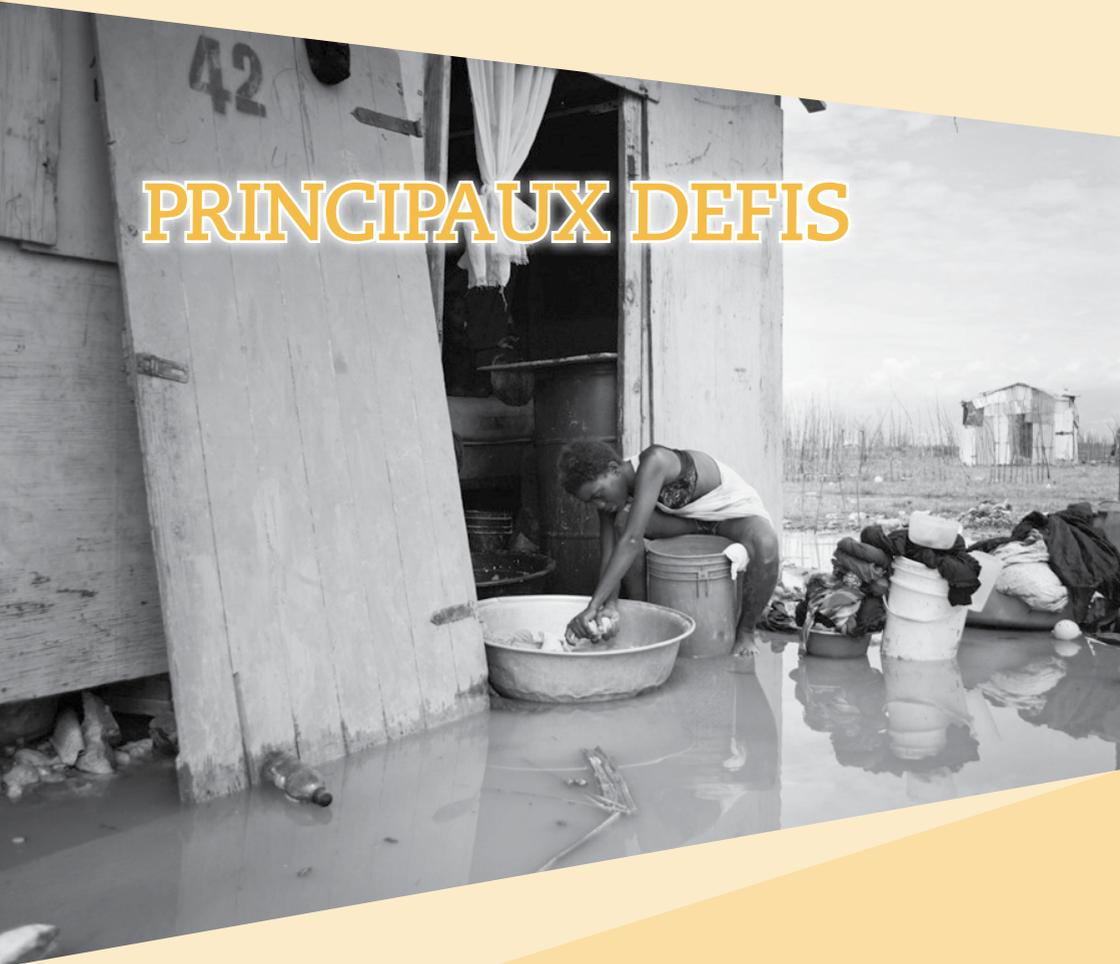
Face à ce constat, une « *distanciation de l'actuelle situation* » a été prônée afin d'établir des initiatives alternatives pour arriver à des valeurs de dignité et de respect réel des droits de l'homme.

Pour ce qui concerne le comportement des populations face au problème de l'environnement, elles se soucient peu des conséquences de leur stratégie de survie. De toute façon, la responsabilité envers les générations futures implique une prise de conscience intellectuelle sur la multidimensionnalité de l'environnement, de manière à contribuer à la recherche de solutions durables pour le bonheur du peuple haïtien (Joseph, 2009).

Selon l'indice mondial des risques (WRI, 2014) de 2014 de l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies, Haïti est le pays le plus vulnérable aux catastrophes naturelles d'Amérique latine et des Caraïbes (BEH et UNU-EHS, 2014). En outre, Haïti est le deuxième pays le plus vulnérable dans le monde entier et l'un des 15 premiers pays qui manquent de capacités d'adaptation (BEH et UNU-EHS, 2014). Les catastrophes des dix dernières années confirment cette thèse. Il est donc important que la prévention et la gestion des risques soient reconnues et incorporées en tant qu'axe stratégique dans la politique publique de développement du pays.

IV

PRINCIPAUX DEFIS



IV. PRINCIPAUX DEFIS

4.1. Liens entre migration, environnement et changements climatiques en Haïti

En Haïti, les menaces liées à la variabilité climatique sont présentes indépendamment du changement climatique (Toussaint, 2010 : 13-14). Par exemple, des documents historiques montrent que déjà pendant le XX^e siècle, de récurrentes périodes de sécheresse affectant le bilan hydrique du pays ont été enregistrées, notamment en 1923-24, 1946-47, 1958-59, 1966-68, 1974-77 et 1981-1985. Ces périodes de sécheresse se sont accompagnées à plusieurs reprises de baisses considérables dans la productivité agricole ainsi que dans l'approvisionnement en eau potable, ce qui a mené à des conditions de grande vulnérabilité alimentaire comme des famines (Toussaint, 2010 : 13). Les paysans rapportent que les pluies sont de plus en plus rares et qu'elles ne suivent pas le cycle traditionnel et normal des saisons (OXFAM, 2014). En outre, de plus en plus de signes apparaissent concernant les changements climatiques en Haïti. Le pays connaît simultanément des périodes de sécheresse sévères et récurrentes localisées sous l'influence d'El Niño/ENSO (OXFAM, 2014), ainsi que des excès de pluie. Pour 500 mm de pluie en mai 2004 (Jimani, Mapou et Fond Verrettes), 688 morts ont été enregistrés en République dominicaine, 2 665 morts en Haïti et 41 285 personnes ont été affectées par les inondations des deux côtés de la frontière (EM-DAT, 2015). Il est donc devenu difficile de planifier le calendrier agricole, notamment dans les départements du Nord, du Sud et des Nippes, les conditions météorologiques étant instables et imprévisibles pendant les saisons sèches et humides. On enregistre de longs retards dans les saisons pluvieuses, qui arrivent en mai et même en juin, soit trois mois plus tard qu'auparavant (OXFAM, 2014 : 17).

Il s'agit plutôt de constatations non encore corroborées par des recherches approfondies et des données scientifiques. Cependant, nous retrouvons un article du météorologiste Rudolph Homère Victor (2014), qui a démontré que les précipitations diminuent drastiquement dans le pays. Le phénomène est courant dans toute la région. De plus, la situation de la couverture végétale d'Haïti rend le pays d'autant plus vulnérable.

Sous contraintes démographiques et économiques, les paysans ont transformé l'écosystème en jardins ouverts préjudiciables à la préservation du sol et favorisant l'érosion hydrique. La gestion de l'espace et du territoire est non maîtrisée.

L'environnement est surexploité, et ce dans un climat de régression économique critique. Cette situation est aggravée par une dégradation environnementale spectaculaire avec des menaces d'érosion, une déforestation réduisant les exploitations familiales à 0,3 hectare, une faible pluviométrie et l'acuité des sécheresses. L'exode rural devient alors une conséquence de ces phénomènes. Cette migration interne, voire internationale, devient l'expression d'une recherche désespérée de solutions. Les gens cherchent des moyens de survie. Ceux qui restent dépendent de plus en plus des transferts de leurs proches vivant à l'étranger (Nations Unies, 2003). Les désastres enregistrés ces dernières années deviennent donc des facteurs clés pour expliquer la modification spatiale d'un territoire déterminé. Le taux de personnes affectées par les phénomènes météorologiques extrêmes a augmenté de 10 % tout en réduisant l'Indice de Développement Humain moyen de l'ordre de 2 %, avec des effets particuliers sur les revenus dans les pays à indice moyen et davantage entre les plus pauvres (Bidegain, 2014).

En outre, les retombées négatives des désastres ont beaucoup pesé sur l'économie en 2004. Le PIB fut affecté de 7 % après le passage du cyclone Jeanne en 2004, de 2 % après le passage du cyclone Noel en 2008, et de 15 % après le passage des quatre cyclones Fay, Gustav, Hanna et Ike en 2008. En 2012, les cyclones Isaac et Sandy ont aussi eu de sérieuses conséquences sur les ménages haïtiens. Le tableau est sombre puisque Haïti a le plus haut indice de vulnérabilité par rapport aux cyclones (valeur de l'indice : 12,9) parmi les Petits Etats Insulaires en Développement (PNUD, 2004). Ainsi les changements climatiques ont-ils le potentiel d'augmenter l'incidence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes en Haïti. 96 % de la population sont en proie au risque de désastre (Di Cecco et Lentini, 2012). Plus de 4,4 millions d'Haïtiens ont été affectés par des désastres naturels dans les dix dernières années (2005-2015) (EM-DAT, 2015). Toutefois, la capacité de préparation face aux désastres s'est améliorée grâce à la création de structures spécialisées comme la protection civile et l'élaboration de plans de contingence aux niveaux national, départemental et communal. Des comités de protection civile sont présents dans cinq des dix départements. En 2014, le plus récent document du Système National de Gestion des Risques et des Désastres fut lancé en Haïti. Il était alors question d'augmenter l'implication des acteurs nationaux et internationaux afin de réduire le risque et d'augmenter les capacités des communautés les plus vulnérables face aux désastres (Bidegain, 2014).

Malgré ces efforts, les modèles démographiques se trouvent aujourd'hui affectés. L'émigration internationale des jeunes ainsi que des jeunes adultes s'accroît dans toutes les directions. La migration interne et l'urbanisation sont également des phénomènes en augmentation.

4.2. Perception des problèmes environnementaux en Haïti

Depuis plusieurs décennies, des séances de sensibilisation sont organisées sur la question de l'environnement en Haïti. Des associations écologiques ont été créées comme la Fédération des Amis de la Nature et un Ministère de l'Environnement a été constitué en 1998. Des documents de base ont été élaborés par cette instance, dont un diagnostic de la Situation de l'Environnement intitulé « Haïti dans le dernier carré » (1997) ainsi qu'un Plan d'Action de l'Environnement (PAE) (1999). Il y a donc une sensibilisation sur la question. Les paysans sont conscients des changements climatiques qui résultent entre autres en une baisse des taux de précipitations, en un ralentissement dans le développement des plantes et en sécheresses sévères. Des moyens, bien que souvent inefficaces, sont mis en place, tout comme la pratique de cultures diversifiées ou la construction de maisons avec des toits en béton malgré la menace des tremblements de terre. Ils essaient néanmoins d'anticiper les conséquences en posant des actions qui leur permettent de faire face à ces situations de vulnérabilité (Toussaint, 2010).

4.3. Événements soudains et leurs effets sur le cours des migrations

La situation de vulnérabilité face aux changements climatiques actuels est préoccupante. Des signes avant-coureurs démontrent entre autres une élévation du niveau des océans, de longues et inhabituelles périodes de sécheresse, ainsi que la salinisation des terrains (OXFAM, 2014). De plus, les taux considérables de densité humaine ainsi que l'urbanisation rendent les pauvres de plus en plus exposés aux effets des catastrophes naturelles. Sur le long terme, la productivité agricole sera menacée par toutes les caractéristiques de vulnérabilité évoquées. Cette vulnérabilité constante donnera lieu à des mouvements migratoires tant internes qu'externes.

4.3.1. Tempêtes, cyclones, ouragans

Haïti est régulièrement touché par des tempêtes, des orages et des cyclones. Les désastres naturels de ce type constituent une longue partie de l'histoire d'Haïti (Gutermann et Schneider, 2011). Gutermann et Schneider se réfèrent aux ouragans ayant frappé l'île en 1930 et 1952. Durant les dernières décennies, les désastres naturels sont devenus plus fréquents. Gutermann et Schneider citent les cas d'ouragans comme Fay, Gustav, Hanna et Ike en 2008, qui ont détruit l'agriculture et les récoltes et qui ont produit des pertes graves en termes de vies humaines. Au cours du XX^e siècle, Haïti a été frappé par 34 tempêtes, y compris par des coups de vent, orages et cyclones (FNUAP, 2010). En moyenne, il a été observé qu'une catastrophe majeure telle qu'un cyclone, une inondation ou une

sécheresse, affecte le pays tous les 5 à 7 ans et une catastrophe internationalement reconnue tous les 2 ans (FNUAP, 2010). La forte densité démographique dans les grandes villes comme Port-au-Prince et Gonaïves, rend leurs habitants entre deux et quatre fois plus vulnérables aux effets des ouragans que les populations dans les autres villes et autres parties du pays (OXFAM, 2014).

Migration et environnement : le cas de l'ouragan Sandy en Haïti

Du 23 au 26 décembre 2012, Haïti fut frappé par l'ouragan Sandy dans les régions ouest et sud (Cody, 2013). Ce fut le troisième désastre naturel à avoir frappé le pays en 2012 après une sécheresse et la tempête tropicale Isaac, alors qu'Haïti était encore sous le choc du terrible tremblement de terre de janvier 2010. Au moment de l'ouragan, plus de 347 000 personnes vivaient encore dans les 450 camps pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et le choléra, la violence contre les femmes et l'insécurité alimentaire prévalaient toujours (OIM, 2013).

Dans ce contexte particulièrement difficile, la Direction de la Protection Civile du Gouvernement Haïtien, le Comité International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les organisations de la Société Civile haïtienne ont fait preuve de préparation et d'évacuation préventive des personnes avec un grand travail de sensibilisation des populations dans les zones susceptibles d'être affectées. Près de 20 000 personnes ont alors été déplacées dans 136 abris provisoires (Direction de la protection civile, 2012). D'autres familles vulnérables ont été déplacées vers d'autres camps.

En dépit de ces évacuations, l'ouragan Sandy a fortement frappé la population haïtienne. De grandes inondations, des vents violents, des pluies incessantes ont endommagé les maisons, les récoltes et les infrastructures. La combinaison des effets de l'ouragan Sandy, de la grande sécheresse et de la tempête tropicale Isaac a affecté plus de 3,44 millions de personnes. Ces dégâts ont eu un impact de longue durée sur la propension de la population à migrer, aussi bien au sein même du pays qu'internationalement.

4.3.2. Glissements de terrain

Les glissements de terrain sont très fréquents en Haïti. Ils sont notamment causés par des carrières d'extraction de matériaux pour la construction et l'édification de bâtiments en milieu urbain. Le nombre a augmenté dans les années 1980, pour atteindre le double. Les carrières sont concentrées autour de Port-au-Prince. Cependant, la législation sur les carrières n'est pas respectée et leur exploitation s'effectue de la manière la plus anarchique qui soit (Bretous, 2010), ce qui aggrave la situation environnementale. Le mode de formation et la dimension verticale

des mornes les rendent sensibles aux catastrophes naturelles, aux glissements de terrain et aux avalanches (Dalberg, 2005 : 43). Par ailleurs, le sol basaltique est fragile, avec des carrières de type calcaire qui se trouvent dans une poche imbibée d'eau, d'origine à la fois tectonique et éluviale, dont l'exploitation peut causer des éboulements et des ruissellements importants (Moral, 1961).

Ainsi, le mode d'occupation des montagnes rend la population exposée aux risques d'érosion hydrique du fait des abondantes chutes de pluie (Cabidoche, 1996).

4.3.3. Tremblements de terre

Haïti est aussi régulièrement frappé par des séismes qui ont produit des désastres considérables ; à titre d'exemple, citons les séismes du 21 novembre 1751, du 3 juin 1770 (Port-au-Prince) et du 12 novembre 1909 (Cul-de-Sac) (Holly, 1999 : 48). D'autres dates sont à retenir dont 1818, 1842, 1860, 1881, 1887, 1910, 1911, 1912, 1917, 1918, 1922, 1924, 1946, 1952, 1956 et 1962 (Prépetit, 2011). Des villes comme Léogane ont été frappées à maintes reprises. Ce fut le cas en 1770 avec un bilan d'une cinquantaine de morts dans l'ouest. En 2010, on parle d'une nouvelle faille découverte : la faille de Léogane (Denis, 2011).

4.3.4. Inondations et périodes de sécheresse

Les problèmes liés aux inondations sont présents dans presque tous les 30 plus grands cours d'eau en raison des fortes averses saisonnières, des tempêtes, du paysage érodé et déboisé du pays, et des cours d'eau gorgés de sédiments (OXFAM, 2014). Lors de la saison humide, plus de 40 millimètres de précipitations tombent par jour, ce qui entraîne des débordements de rivières et des torrents d'eau dans les mornes marqués par l'érosion et le déboisement. Les inondations entraînent avec elles la terre arable qui se trouve transportée dans le lit des rivières (par exemple de l'Artibonite, de la Grande Rivière de Jacmel et de la Rivière de Grande Anse). En plus de cela, le processus de sédimentation a surélevé les lits des cours d'eau qui manquent déjà de digue et de berge. Ainsi, lors des inondations, les récoltes ainsi que les infrastructures agricoles se trouvent détruites. Les endroits les plus sujets aux inondations sont les basses plaines des départements de l'Ouest et de l'Artibonite, y compris la ville de Gonaïves, et les fines bandes côtières du Sud, du Sud-Est, de la Grande Anse, et des Nippes, ainsi que les bassins des Rivières Blanche et Grise dans la Plaine du Cul-de-Sac du Département de l'Ouest. Les inondations consécutives aux pluies ont en outre des conséquences sur la santé publique, facilitant la propagation de maladies comme le choléra. Ces circonstances amènent les cultivateurs des montagnes à se déplacer vers les villes comme Gonaïves, Saint-Marc et Port-au-Prince, ou même vers d'autres pays afin de trouver de meilleures conditions de vie pour eux et leurs enfants, réduisant ainsi la main-d'œuvre disponible pour l'agriculture haïtienne (OXFAM, 2014).

Gonaïves fait aussi fréquemment face à des inondations comme en 2004 et 2008, et ce en raison de sa localisation géographique dans un bassin de pluie, ainsi que de la déforestation du bassin même (Ministère de l'Environnement d'Haïti, 2012). À l'heure actuelle, les changements climatiques tendent à avoir des effets perturbateurs dans les différents secteurs de développement. Quant aux sécheresses causées par le phénomène d'El Niño, elles donnent lieu à des situations de famine récurrentes ainsi qu'à des pénuries d'eau potable. Les sécheresses affectent sévèrement les mornes secs dans les départements du Nord (Nord-Ouest, Nord, et Nord-Est) et du Centre (zone Centrale et de l'Artibonite). Les régions les plus touchées sont celles dépourvues de systèmes d'irrigation, comme dans les plaines de l'Artibonite, du Cul-de-Sac (Ouest), Torbeck (Sud), et Maribahoux (Nord-Est). Dans les régions montagneuses, en plus du manque de système d'irrigation, la déforestation et l'érosion ont un impact sur le peu de terres cultivables qu'il reste. En outre, certains experts agricoles argumentent qu'il ne serait pas raisonnable économiquement d'investir dans l'agriculture dans les régions les plus touchées par la sécheresse à cause des mauvaises récoltes.

4.4. Les processus d'évolution lente et leurs effets sur le cours des migrations

Il y a bien un processus d'évolution lente des phénomènes climatiques, tant à l'échelle régionale que nationale. Cependant, le problème n'est pas encore suffisamment étudié et les corrélations entre les changements et perturbations climatiques et les migrations tant internes qu'externes ne sont pas encore corroborées. C'est l'objet de futures recherches.

Il y a lieu de nous référer au Programme d'Action Nationale d'Adaptation aux Changements Climatiques publié par la Banque mondiale et le Fonds pour l'Environnement Mondial, dont le développement se fera dans les lignes qui suivent.

4.4.1. Elévation du niveau de la mer

La problématique de l'élévation du niveau de la mer devient courante. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le niveau de la mer monte en moyenne de 1,8 millimètre par an (2012). Ce facteur va contribuer aux inondations ainsi qu'au problème d'érosion menant notamment à des averses beaucoup plus fréquentes à Port-au-Prince, aux Gonaïves, aux Cayes, à Miragoane, Jérémie et Saint-Marc, parmi d'autres, ce qui est préjudiciable en particulier pour l'agriculture et le secteur économique. En plus des inondations, l'augmentation du niveau de la mer peut causer des dommages aux récifs de corail ainsi qu'à l'écosystème marin, affectant les pêcheurs et les paysans qui dépendent de leurs récoltes. Il a été rapporté qu'environ 50 % des terres arables

sont emportées dans la mer (OIM, 2011). Face à la montée des eaux, les autorités sont obligées de déplacer les populations vulnérables.

Un tableau (Leal, Echeverría et Stervins, 2009 : tableau 4) a révisé les différents impacts du changement climatique sur des facteurs biogéophysiques des écosystèmes marins en Haïti. La matrice fait croiser l'augmentation du CO₂, l'ascension du niveau de la mer, l'augmentation de la température, des changements dans les taux de précipitations et l'augmentation d'événements météorologiques extrêmes sur les écosystèmes marins.

4.4.2. Hausse des températures en Haïti

La température moyenne a augmenté de plus d'un degré entre 1973 et 2003 selon les données recueillies par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (OXFAM, 2014 : 11). Une augmentation de la température est aussi prévue dans l'océan Atlantique et les Caraïbes entre 2020 et 2080, entraînant alors plus de sécheresse en période sèche et plus de fortes averses en période de pluie (OXFAM, 2014 : 12). Cela aura également une incidence sur l'intensité des tempêtes, des incendies, des sécheresses et des inondations, et cela provoquera une augmentation des vagues de chaleur.

Quant aux conséquences des hausses de température en Haïti, on évoque la disparition de puits de dioxyde de carbone, la submersion du sol des forêts, les inondations des bassins et des dommages liés à la reproduction des mangroves en cas d'augmentation de température de 1,5°C. Pour les plages, on enregistre une réduction de la contribution des dégâts matériels de carbonate (OXFAM, 2014). De plus, l'élévation de température entre 1 et 1,5°C cause des dégâts irréversibles aux coraux, ce qui affecte négativement l'écosystème marin.

4.4.3. Salinisation des sols et sédimentation

La salinisation des sols est relevée en particulier dans les plaines côtières ayant des nappes aquifères, et ce, en raison des montées des océans (OXFAM, 2014). L'élévation du niveau de la mer, la hausse des températures ainsi que la salinisation des sols affectent considérablement la vie marine.

Les Cayes et les Gonaïves sont, du fait d'être proches du niveau de la mer, vulnérables à la montée des océans. Ainsi, les vagues causées par les tempêtes ont des répercussions sur la salinisation des sols agricoles, causant des effets néfastes sur la préservation de la flore et de la faune.

Il y a une forte concentration en carbonate de calcium, avec de sels grisâtres, avec l'accumulation des eaux d'irrigation dans la partie méridionale de la plaine et dans

les eaux de ruissellement des pentes du sud-est des Matheux. Ainsi, durant la saison sèche, il y a un haut degré de salinité de l'eau (Moral, 1961). Les particules détachables et les faibles vitesses d'infiltration affectent davantage l'état fragile des sols (Cabidoche, 1996). L'eau de pluie s'infiltré peu et ruisselle rapidement dans la mer. L'exploitation à outrance des nappes phréatiques qui alimentent 50 % des besoins en eau dans la capitale renforce cette situation quand le taux de salinisation de la plaine du Cul-de-Sac se situe aux alentours de 3 % (Bretous, 2010).

Un autre facteur à tenir en considération est le fait que bien que l'industrie de la pêche contribue de manière essentielle aux réserves alimentaires d'Haïti, les communautés de petits pêcheurs, avec plus de 30 000 pêcheurs haïtiens, sont parmi les populations les plus ciblées par les problèmes de vulnérabilité environnementale. En effet, les « flottes de pêche industrielle ont surexploité les étroites rives d'Haïti et les prises se raréfient à cause de la plupart des bateaux de pêche haïtiens qui ne sont pas équipés pour s'aventurer en haute mer, où les bateaux japonais et portugais prédominent » (OXFAM, 2014 : 12). L'écosystème marin ainsi que la reproduction des poissons se trouvent fort affectés par les changements climatiques, la sédimentation des rivières et la pollution. De plus, les pêcheurs haïtiens subissent de lourdes pertes lors des ouragans. Les problèmes liés à la pêche furent reconnus lors d'une tentative de formulation d'une politique de la pêche dans les années 1990. Malheureusement, les problèmes politiques du pays ont empêché l'aboutissement de la politique. Cependant, il est important d'inclure ces éléments dans les efforts pour construire le pays, ainsi que pour le rendre plus résilient face aux changements climatiques (OXFAM, 2014).

4.4.4. Désertification

Dans le rapport de recherche intitulé Adaptations aux changements climatiques d'OXFAM (2014), la question de la désertification a été pointée du doigt. La déforestation est critique en Haïti, avec une couverture de 25 % en 1927 estimée à 1,5 % aujourd'hui. D'autres sources indiquent des chiffres différents, allant jusqu'à 1 % (Gemenne et al., 2011). Le département de l'Artibonite, le département agricole le plus important du pays, est presque entièrement déboisé. Toutes les menaces environnementales sont imminentes. De longues et sévères saisons sèches et la dégradation du régime hydrographique participent au processus de désertification (Moral, 1961). Les périodes cruciales de sécheresse furent enregistrées en 1974-1975, 1976-1977, 1981, 1982-1983, 1984, 1986-1987, 1990-1991, 1996-1997 et 2000. Généralement, la sécheresse affecte presque tout le territoire national, ce qui provoque des mouvements migratoires saisonniers (Mathieuet et al., 2003). Les agriculteurs tendent à émigrer périodiquement pour chercher du travail dans les communes avoisinantes, voire en République dominicaine (Jean, 2005).

Les pentes sont souvent décharnées et raviniées dans plusieurs endroits de l'Artibonite, du Nord-Ouest. Les mouvements tectoniques aussi bien que le déboisement sont des facteurs importants associés à l'action violente des eaux de ruissellement et des matériaux qu'elles charrient. Tout cela est dû essentiellement au caractère du sol et à la topographie. Il ne reste peut-être que 20 000 à 30 000 hectares de ce qui est comparable à une forêt. Les espèces y existant en sont très affectées. Une déforestation complète s'annonce à 1 200-1 300 mètres, surtout sur les plateaux calcaires. Il y a aussi un processus de désertification de quelques versants montagneux comme ceux des Matheux, des Montagnes noires et du Trou d'eau. Ce phénomène de désertification avait déjà été évoqué par Honorat en 1974. Dans 50 ans, Haïti ne sera qu'un véritable désert avec une exploitation à outrance du bois pour se procurer de l'énergie (Mathieu et al., 2003).

4.4.5. Dégradation des terres et des forêts

La dégradation de l'environnement pourrait remonter à la colonisation et au mode d'exploitation agricole, lorsque le bois commença progressivement à être abattu en grande quantité pour l'exploitation, ce qui marqua le début des problèmes liés à l'écologie. Afin de répondre aux besoins de la population, une méthode d'agriculture intensive saisonnière des denrées sur des pentes de plus de 60 % a été employée. Les petits agriculteurs doivent adopter de nouvelles méthodes qui s'adaptent mieux aux changements climatiques. Ainsi, certains essaient d'alterner les jardins agricoles et cultivent de manière diversifiée en alternant des cultures à cycle long et des cultures à cycle court (OXFAM, 2014). Il est à noter que seulement 11,3 % des terrains conviennent à l'agriculture par rapport aux 43 % qui sont effectivement consacrés à cette activité, d'où la perte des terres arables. De plus, l'abattage du bois, utilisé comme principale source d'énergie, est un facteur aggravant ce phénomène (Fils Aimé, 2005). Des cultures sarclées érigées sur des sols à forte pente couverts de forêts contribuent à la dégradation des sols et à la destruction de la forêt. Face à la baisse de prix des denrées d'exportation, la coupe du bois est inévitable, transformant ainsi les terrains en cultures vivrières, augmentant donc la pression sur l'exploitation abusive des terres. La couverture végétale fut réduite à 4 % en 1986. La dégradation forestière est aussi liée à la pression démographique et aux cataclysmes naturels. L'insécurité foncière est une variable clé dans la compréhension de ce phénomène. Les paysans, dans les programmes de protection de l'environnement à vocation agroforestière, sont enclins à aménager les parcelles s'ils possèdent des terres (Jean, 2005). Tout cela ajouté à l'insécurité foncière ne fait qu'accélérer la disparition de la couverture forestière. Ainsi la migration urbaine est-elle évidente comme conséquence de ces graves problèmes environnementaux et du déclin de la situation socio-économique (Dalberg, 2005).

La dégradation des sols, la déforestation, les inondations et l'érosion sont identifiées comme causes et conséquences de la situation critique de l'agriculture. L'érosion du sol est devenue un problème majeur en Haïti. Elle provoque des problèmes environnementaux en chaîne, dont l'infiltration, la sédimentation, l'obstruction des drainages et l'érosion du sol marin (Leger, 1998 : 204, rapporté par Alscher, 2011). La disparition des forêts a modifié le rythme des pluies. De plus, durant les périodes de fortes pluies, particulièrement en saison cyclonique, l'absence de barrières naturelles est critique, rendant la population vulnérable aux glissements de terrain et inondations.

La politique relative à la problématique de la déforestation d'Haïti n'inclut pas systématiquement des méthodes liées à la dégradation environnementale et aux changements climatiques. Quelques efforts en matière d'agroforesterie ont été notés, mais la petite propriété et le déboisement antérieur empêchent l'aboutissement de cette démarche. Ainsi, il est important qu'un système de gestion des terres avec des zones protégées et une assistance financière de l'Etat soit mis en place afin d'encourager la préservation et la restauration des forêts. De plus, les politiques de zones protégées pourraient inclure la population locale dans la délimitation et la protection de ces zones, afin d'assurer le bon fonctionnement du système, ainsi que pour permettre la création d'une filière dans l'écotourisme. Actuellement, des initiatives en matière de sources d'énergie renouvelable comme alternatives au charbon de bois ont été mises en place. Néanmoins, les énergies renouvelables ne sont pas la priorité de l'Etat haïtien. Ainsi, il est important qu'Haïti conçoive une politique à portée nationale pour régir son système d'agriculture ainsi que pour développer des méthodes d'adaptation face aux changements climatiques. De plus, il est important que le gouvernement développe des activités alternatives génératrices de revenus (industrie, tourisme, et services) afin de diminuer la pression démographique sur l'agriculture (OXFAM, 2014).

4.4.6. Problèmes environnementaux des zones urbaines

En ce qui concerne les problèmes environnementaux des zones urbaines, l'insuffisance chronique d'assainissement et surtout la contamination ambiante doivent être mises en exergue. La gravité de la situation s'explique par des dégâts causés par 40 mm de pluie (OXFAM, 2014). Ces pluies se situent paradoxalement en dehors des saisons pluvieuses traditionnelles. Les risques sont imminents pour des villes en majorité côtières et limitrophes des rivières dont la hauteur par rapport au lit majeur serait inférieure à 5 mètres alors que la hauteur minimale de crue est de 6 mètres dans la plupart des régions du pays. Les principales villes exposées sont Cap-Haïtien, Port-de-Paix, les Cayes, Jacmel, Marigot, Gonaïves, Saint-Marc et Léogane. Plus d'une centaine d'inondations et de pluies torrentielles

ont été enregistrées en 38 ans, de 1959 à 1997. Elles sont en général beaucoup plus fréquentes à Port-au-Prince, qui en a connu plus du tiers (Mathieu et al., 2003).

L'exode rural vers le milieu urbain est un facteur influençant les problèmes environnementaux en zone urbaine ainsi qu'un déclin marqué de la situation socio-économique dans le niveau de vie en ville. En effet, la forte demande en logements a causé une exploitation effrénée des carrières de sable, ce qui a contribué à l'érosion, à l'obstruction des drains, aux risques d'inondations à la moindre pluie, à la diminution des eaux souterraines et à la dégradation rapide des routes et du paysage (Dalberg, 2005). Bien que la capacité des villes soit extrêmement limitée, la ville est considérée comme une soupape de sécurité aux problèmes de conservation du sol et de reboisement en milieu rural. Elle sert donc à réduire la pression sur les terres bien souvent associées à la dégradation de l'environnement (DeWind et Kinley, 1988). Les villes sont pour la plupart côtières ainsi qu'entourées de chaînes de montagnes qui constituent des bassins versants. Ces villes sont donc exposées aussi bien aux raz-de-marée d'un côté qu'au ruissellement continu de l'autre, dégradant les infrastructures et causant des inondations. En effet, 16 000 tonnes métriques de sols emportés transitent par les grandes villes avant d'aboutir à la mer. Ces sédiments transportés modifient le lit des cours d'eau dans lesquels ils se déposent et détruisent l'environnement aquatique (Bretous, 2010).

De plus, les villes sont également exposées à la pollution due principalement à l'amoncellement des déchets non traités et au manque de latrines. Elles affectent l'eau et l'air par la présence d'excréments. Ainsi, les villes continuent à accueillir des flux importants de migrants en provenance des montagnes, contribuant ainsi à la dégradation progressive de l'environnement en milieu urbain. Parmi les villes les plus affectées, citons Saint-Marc, Gonaïves et Port-au-Prince (OXFAM, 2014).

En Haïti, des travaux d'infrastructure ont été initiés dès la fin du XIX^e siècle. Le gouvernement d'Antoine Simon fut le premier à réaliser les premières tentatives d'urbanisation (CEPODE, 2012 : 108). Toutefois, le processus d'urbanisation en Amérique latine et aux Caraïbes remonte à 1930 dans le cadre de la promotion du modèle de substitution par importation. Dans ce même contexte ont été dictées les lois d'urbanisme de 1937 et 1941. Il faut souligner que le développement urbain s'est articulé autour d'un modèle de centralisation qui accorde la primatie à la capitale, qu'on considère comme « la République de Port-au-Prince ». Par la suite, le gouvernement de D. Estimé (1946-1949) a montré de l'intérêt pour l'urbanisation dans ses interventions au niveau de l'assainissement, des infrastructures, de l'électricité et de l'irrigation, bien que le niveau technologique reste statique dans les campagnes. À partir de 1970, les paysans ont commencé à

quitter les zones rurales pour les villes et particulièrement Port-au-Prince, en raison de la dégradation de l'environnement, de la baisse de la production agricole et du retour de la corvée, ainsi que pour trouver du travail dans l'industrie d'assemblage (Elie, 2012: 42). Ils s'installèrent le plus souvent dans des bidonvilles dépourvus de services de base et exposés à des problèmes environnementaux. Cette situation s'aggrava de plus en plus face au désengagement progressif de l'Etat dans la mise en place des politiques d'urbanisation intégrées.

Les nouveaux migrants construisent en zones inondables, dans des quartiers déjà insalubres, avec une pression démographique déjà importante sur un espace réduit (Nicolas et Mérat, 2011). Bien souvent, les migrants s'installent dans des bidonvilles où il y a déjà de sérieux déficits de services et d'infrastructures et qui sont sujets à des ruissellements causés par le matériel utilisé (du béton) et à de fréquentes inondations.

V

BOITE A OUTILS : LES POLITIQUES DE L'ETAT HAITIEN

Vue de la maison de Gerdine Joseph et Gerda Joseph, sœurs jumelles qui habitent avec une autre sœur et 7 enfants aux Gonaïves, Haïti. Leur maison a été gravement affecté par l'inondation de 2008, et elles ne pouvaient pas nettoyer et reconstruire la maison sans aide. © IOM 2008

V. BOITE A OUTILS : LES POLITIQUES DE L'ETAT HAITIEN

Nous présentons sous cette rubrique un éventail de dispositions et de politiques de l'Etat haïtien.

5.1. Le manque de la thématique de la migration liée à la dégradation environnementale et aux catastrophes dans les politiques de l'environnement et du développement

Les études commanditées par le Ministère de l'Environnement (MDE) s'inspirent du Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté afin de poursuivre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Aussi les capacités du pays à identifier les risques et y répondre et sa capacité d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques sont-elles critiques.

Dès 1990, de premiers efforts ont été relevés à travers l'élaboration d'un cadre ratifié en 2000 par l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui tient compte des conditions spéciales d'Haïti, entre autres, en déployant les huit objectifs de l'OMD. Ainsi le Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP, 2007) propose-t-il de participer au rattrapage d'Haïti (Toussaint, 2010). Le DSNCRP mentionnait l'émigration uniquement au sujet de la politique de développement des ressources humaines, en soulignant les modèles d'émigration des professionnels haïtiens hautement qualifiés (DSNCRP, 2007 :73). Aucun lien n'a été établi avec l'environnement et les migrations internes et internationales.

Elaborée au cours de l'année 1992 lors du sommet de la Terre de Rio de Janeiro, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est entrée en application le 21 mars 1994. L'objectif de la Convention est de

stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique [du fait de l'homme] dangereuse du système climatique. Il a été convenu d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable (MDE, 2000 : 3).

Cette convention précise des principes directeurs comme ceux de « précaution », de « responsabilités communes, mais différenciées » et de « développement durable ». Cette convention fixe des obligations aux parties avec notamment la mise en œuvre de systèmes de « communications nationales » régulières fournissant des inventaires de la situation de l'environnement dans chaque pays.

Dans ce contexte, le Ministère de l'Environnement a été constitué en Haïti le 28 janvier 1998. Haïti a souscrit aux engagements suivants dans le cadre de cette convention :

1. Communiquer aux fins d'examen des informations sur les quantités d'émission de gaz à effet de serre ; faire une description générale des mesures qu'il prend ou envisage de prendre pour l'application de la Convention ;
2. Exécuter des programmes nationaux visant à atténuer les changements climatiques et s'adapter à leurs effets ;
3. Intensifier les recherches scientifiques et techniques relatives au système climatique ;
4. Sensibiliser le grand public aux changements climatiques et à leurs incidences probables.

Tous ces éléments constituent les axes d'action du Ministère de l'Environnement pour la mise en œuvre de ses programmes et projets. C'est ainsi que l'on a le Plan National d'Action pour l'Environnement (PAE) et, par exemple, le projet « changements climatiques » du Ministère de l'Environnement. Ce projet vise essentiellement la préparation de la communication initiale du pays sur la situation globale de son environnement et de l'émission des gaz. Ainsi, d'après le document-cadre, « le principal objectif de la présente proposition est de permettre au pays de s'acquitter de ses engagements et obligations en vertu des articles 4.1 et 12.1 de la Convention et d'appuyer la rédaction et la présentation de la communication nationale initiale ». Pour cela, il est alors prévu un ensemble d'activités dont les plus pertinentes sont les suivantes :

1. Constitution d'équipes pour la gestion du projet et les études nationales ;
2. Inventaire des gaz à effet de serre ;
3. Mise en place de programmes pour réagir aux changements climatiques et à leurs effets adverses, y compris par leur réduction et par le renforcement des réceptacles ;
4. Option de politique générale pour les systèmes de surveillance et stratégie de réaction aux effets des changements climatiques ;
5. Mise en place d'un Cadre de politique générale et visant l'application de mesures d'adaptation et de stratégies d'intervention ;

6. Edification de capacités pour intégrer les préoccupations du changement climatique à la planification ;
7. Programmes relatifs au développement durable, à la recherche et à la sensibilisation du public ;
8. Elaboration de la communication nationale.

L'ensemble du projet est coordonné par le Ministère de l'Environnement (MDE). Il fait partie intégrante du PAE. Le projet est guidé par le Comité National des Changements Climatiques qui « s'assurera que les recommandations du projet soient intégrées dans le plan global de développement national ainsi que dans les différents plans régionaux de développement » (MDE, 2000 : 33). Le projet comprend les partenaires suivants :

- Le Ministère de l'Environnement comme maître d'œuvre et opérateur principal ;
- Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural ;
- Le Bureau des Mines et de l'Énergie ;
- La Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire ;
- L'Université Quisqueya ;
- L'Initiative pour la protection du Climat et de la Couche d'Ozone ;
- La situation globale de l'environnement en Haïti.

Le document présente une vue synoptique de la situation de l'environnement dans le pays. Le constat est alarmant. En effet, le document note que « la végétation terrestre n'a cessé de se résorber. Aujourd'hui, la couverture forestière du pays en occuperait entre 1,5 % et 5 % de la superficie ; par ailleurs, 16 % du territoire haïtien seraient vierges de toute végétation. L'exploitation du bois comme combustible et l'utilisation de l'espace pour la pratique de l'agriculture intensive semblent les principales forces motrices de cet état de choses » (Bretous, 2010 : 7). Le document présente un état de l'environnement haïtien avec la question de l'eau, des mers et des zones côtières, des forêts, de la pollution atmosphérique, des établissements humains et la menace des catastrophes naturelles sur le pays.

Le PAE a souligné la nécessité de refonte du cadre urbain pour contenir les flux migratoires vers Port-au-Prince ainsi que vers les autres grandes villes. En plus du PAE, le Plan National de Gestion des Risques et des Désastres (PNGRD), élaboré en 2001, concerne le renforcement de la capacité de réaction des populations pauvres et donc les plus vulnérables face aux désastres naturels (2001). Le PNGRD a mentionné la mobilité humaine comme étant liée aux évacuations et à la réinstallation forcée.

Le Programme d'Action Nationale aux fins d'Adaptation (PANA) a donc été adopté afin de contrer les problèmes mentionnés ci-dessus par le PAE et le PNGRD (PANA, 2006). Les options d'adaptation couvrent ainsi huit lignes d'action ; en termes d'aménagement, de gestion, de protection et de conservation des ressources et des zones stratégiques (à savoir les bassins versants, les sols, les zones côtières, les ressources naturelles et l'eau), la gestion des déchets, la construction et la réhabilitation des infrastructures. L'information, l'éducation et la sensibilisation sont aussi des composantes importantes de ces options d'adaptation. Le PANA est mis en synergie avec certains programmes nationaux comme le PAE et le PNGRD. Le PANA a identifié la migration interne (migration rurale-urbaine) comme un problème urgent dans le contexte du changement climatique. Tout d'abord, il a identifié les migrants internes comme l'un des groupes les plus vulnérables : la plupart des paysans qui, fuyant la gravité de la pauvreté dans les zones rurales, se retrouvent dans la région métropolitaine ainsi que dans d'autres zones urbaines, « à la recherche d'une vie meilleure » (PANA, 2006 : 12). De plus, le PANA a également mentionné le lien entre la migration incontrôlée et la dégradation environnementale : le déboisement se trouve accentué dans les aires à forte expansion démographique induite par la migration humaine (PANA, 2006 : 14). En outre, le programme d'action a reconnu la migration environnementale liée aux sécheresses (PANA, 2006 : 16).

Le Ministère de l'Environnement a publié trois communications nationales sur les changements climatiques et la réalisation du PANA depuis 2001 (Première Communication Nationale (PCN), 2001 ; Deuxième Communication Nationale (DCN), 2011 ; Troisième Communication Nationale (TCN), 2015). La Première Communication Nationale a établi un lien entre la migration rurale-urbaine et la dégradation de l'environnement en raison de la pression de la population (PCN, 2001 : 31), donc d'une perspective d'impact négatif. La Deuxième Communication Nationale définit le lien entre les changements environnementaux causés par le changement climatique et son impact sur les migrations (DCN, 2011 : 167). Cette communication nationale a également reconnu la migration comme une stratégie de survie en réponse aux impacts du changement climatique (DCN, 2011 : 179). La Troisième Communication Nationale a été préparée en 2015 pour la diffusion lors de la Conférence des Parties (COP) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC), conformément à la décision 17/CP.8. En résumé, plusieurs plans politiques de développement et sur l'adaptation aux changements climatiques reconnaissent les migrations internes et les déplacements, mais presque exclusivement dans une perspective d'impact négatif. Le potentiel de la migration comme stratégie d'adaptation positive à la dégradation environnementale et aux changements climatiques reste à être intégré dans le futur. Les mouvements de populations devraient être intégrés dans les plans de bâtiment, urbains et de développement durable, et ce, en particulier

dans un contexte d'urbanisation très élevée et de dégradation environnementale importante, induisant des migrations rurales-urbaines.

5.2. L'environnement et les changements climatiques dans le projet de la politique migratoire

Dans le passé, les Haïtiens ont su émigrer et se diriger principalement vers des pôles d'attraction où se sont installées des industries économiques comme en République dominicaine à la fin du XIX^e siècle. Cette émigration a pris de l'ampleur à partir de l'occupation américaine. Ils ont atteint aussi Cuba en qualité de braceros dans les industries sucrières.

Les paysans sont les groupes les plus concernés du fait même de l'insécurité financière, de la parcellarisation des terres et des problèmes environnementaux vus en termes de risques et de pénurie.

Entretemps, l'Etat définit les bases des premières politiques migratoires en privilégiant l'invitation aux capitaux et l'accueil des groupes persécutés en guise d'intérêt politique comme furent les cas des Syriens dès la fin du XIX^e siècle. L'attention était centrée sur la migration de travail avec un accent sur le traitement de l'émigrant. Durant la dictature des Duvalier, la migration de braceros en République dominicaine a témoigné des difficultés économiques des paysans enclins à des problèmes environnementaux et économiques malgré la maltraitance dans les conditions de travail.

La politique migratoire priorisait les objectifs de contrôle et de restriction. Des restrictions ont été faites à l'encontre des Syriens en 1942, sous la présidence de Lescot. Aussi les gouvernements haïtien et américain ont-ils signé en ce sens un programme d'interdiction pour l'arrêt de l'immigration irrégulière conditionnant alors l'aide étrangère pour l'exercice 1982.

La Constitution de 1987, qui a été amendée en 2011, reconnaît la plurinationalité en Haïti (Etat d'Haïti, 2015).

Haïti est le premier pays d'Amérique centrale et des Caraïbes à inclure le lien entre l'environnement et les migrations dans son projet de politique migratoire. La migration, l'environnement et le développement constituent l'une des quatre stratégies spécifiques de cette politique migratoire d'Haïti. Dans la version du projet d'août 2015, un lien étroit s'est créé avec le développement, en particulier grâce aux contributions des membres de la diaspora haïtienne dans le transfert de connaissances et l'investissement dans des projets d'adaptation aux changements climatiques (Etat d'Haïti, 2015).

Une meilleure compréhension des liens entre migrations, environnement et changements climatiques figure parmi les sept mesures prioritaires de la politique spécifique sur les migrations et l'environnement. Cela est lié à l'approche de la politique globale basée sur les données et connaissances existantes. Un résultat déjà atteint est l'atelier de renforcement des capacités des fonctionnaires publics sur "Migration, environnement et changement climatique : données à l'usage des politiques" qui a eu lieu du 8 au 10 juillet 2015. Cette formation fait partie du brouillon du plan d'action de la politique migratoire (Etat d'Haïti, 2015 : 31).³

Des actions stratégiques proposées dans la politique visaient notamment à faciliter les contributions de la diaspora pour la protection de l'environnement et la réduction des risques de catastrophes naturelles, l'intégration de migrations internes, l'environnement et le changement climatique dans les programmes d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe, y compris la collecte de données.

Le processus d'élaboration du projet de la politique migratoire a commencé en 2006. L'année 2014 a vu la création d'un groupe de travail dénommé Taskforce nationale. Plusieurs consultations ont eu lieu, en étroite collaboration avec divers acteurs étatiques, mais également des représentants de la société civile et des universités, ainsi que des organismes internationaux comme le BIT et l'OIM. La réforme de la Politique Migratoire d'Haïti est présidée par la Primature par le biais du Conseil de Développement Économique et Social (CDES). Le projet de la politique sera soumis au Conseil des Ministres pour approbation à la fin de 2015. Comme le Groupe de travail technique du projet « Migration, environnement et changement climatique : données à l'usage des politiques » (MECLEP) est un sous-groupe de la Taskforce sur le développement de la politique migratoire d'Haïti, des synergies ont été établies. Cela a renforcé la cohérence politique – un des buts de la politique globale – entre la politique migratoire en général et les aspects spécifiques sur le lien avec l'environnement. Cette évaluation des données et études existantes représente l'une de ces contributions.

La question migratoire surgit dans des conjonctures de crise. Les réponses sont souvent ponctuelles. L'aspect de reconstruction n'est pas souvent garanti, bien qu'il soit évoqué dans plusieurs plans. Il est encore trop tôt pour garantir l'intervention constructive des diasporas par leur contribution au développement humain et leur engagement dans des projets d'adaptation aux changements climatiques ainsi qu'envers la réhabilitation et la gestion de terres. Donc l'adoption de la politique migratoire et spécifiquement de l'axe sur les migrations, le développement et l'environnement constituera une avancée importante.

³ Voir http://environmentalmigration.iom.int/sites/default/files/MECLEP%20Policymaker%20Capacity%20Building%20Workshop%20Flyer_Haiti.pdf.

VI

CONCLUSION ET PERSPECTIVES



VI. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette étude bibliographique sur les rapports entre les thématiques de l'environnement, des changements climatiques et de la migration constitue une première approche en vue de prendre connaissance des travaux réalisés sur la question. Les cyclones Flora, Inès, David, Gordon, Jeanne, Hyke et Isaac ont produit des dégâts matériels et humains qui sont encore présents dans la mémoire collective de la population haïtienne. Le séisme du 12 janvier 2010 a occasionné plus de 220 000 morts et plus de 1,5 million de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays vivant dans des camps de fortune sur les terrains ouverts et les places publiques. Les plus vulnérables ont été plus fortement touchés par ces catastrophes naturelles. En observant le lien entre les catastrophes, la pauvreté et les déplacements, la migration pourrait être incluse dans les mesures de Direction de Protection Civile comme une réponse efficace et une stratégie proactive préparatoire aux catastrophes naturelles. Il serait également important d'intensifier les recherches scientifiques ainsi que les données relatives à la migration interne.

D'autre part, les périodes de sécheresse s'allongent. Les paysans et les agriculteurs vous diront sans ambages qu'il ne tombe plus la même quantité de pluie. La coupe des arbres s'accélère pour des motifs divers. A la lumière du changement environnemental, la migration pourrait être envisagée comme une stratégie d'adaptation positive dans le contexte du changement climatique. Il est donc recommandé de mettre en place des politiques générales comme le projet de la politique migratoire d'Haïti pour l'application de mesures d'adaptation et de stratégies d'intervention en prenant en considération les migrations, surtout internes.

L'urbanisation croissante et la gestion inefficace des déchets solides posent de graves problèmes dans toutes les grandes villes du pays. Sur la base des conclusions de ce rapport, il est recommandé de tenir compte des tendances migratoires internes dans la planification et la gestion urbaine.

Par rapport à toutes ces constatations, les populations recherchent des possibilités de vie et de survie dans un cadre global et un processus d'adaptation : ce sont alors les migrations internes d'abord, externes ensuite. Il est de plus en plus évident que la République d'Haïti est fondamentalement concernée par les problèmes des catastrophes naturelles, des changements climatiques, de la gestion des risques

et de la mise en place des politiques adaptées et adéquates en ces matières. Tous ces éléments affectent le phénomène migratoire dans son ensemble et dans sa complexité. Que cette présente revue de littérature contribue à étudier davantage la question en Haïti, à établir les relations entre les variables de l'environnement, des changements climatiques et de la migration, tout en suggérant des pistes pour des politiques publiques adaptées dans une vision globale de l'Etat et au bénéfice de la population haïtienne. Il serait également opportun d'introduire dans les cursus académiques des programmes universitaires en Haïti des chaires sur la thématique de Population, Environnement et Migration. C'est notre vœu le plus entier.

BIBLIOGRAPHIE

Alscher, S.

- 2011 Environmental Degradation and Migration on Hispaniola Island. *International Migration* 49 (S1) : 164-188.

Anich, R. *et al.*

- 2014 *A New Perspective on Human Mobility In the South*. Global Migration Issues Series. Springer, Dordrecht.

Banque mondiale

- 2011 Migration and Remittances Factbook 2011. Migration and Remittances Unit. Washington DC : Banque mondiale.
- 2015 Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook. Special Topic: Financing for Development. Migration and Remittances team, Development Prospects Group. Washington DC : Banque mondiale.

Barker, W.

- 1989 Environmental migrants. *Draft Paper for World Resources 1990-1991*. 31 August.

Barthélemy, G.

- 1996 *Dans la splendeur d'un après-midi d'histoire*. Henri Deschamps, Port-au-Prince.

Bidegain, G.

- 2014 Haïti: Dinámica de población y cambio climático. Contribution au VI Congreso Asociación Latino Americana de Población (ALAP) *Dinámica de población y desarrollo sostenible con equidad*, Lima, Perú.

Bonneau, P.

- 2013 Drought And Internal Displacements Of Pastoralists In Northern Kenya In 2012: An Assessment. In: *The State of Environmental Migration 2012* (F. Gemenne, P. Brückner, et D. Ionesco, eds). IDDRI/SciencesPo/OIM, Paris, pp 101-116.

- Boucard, A.
 1968 *Impact psychosociologique de transfert des anciens résidents de la Saline à la Cité Simone O. Duvalier No. 1*. Mémoire de Licence. Université d'Etat d'Haïti, Faculté d'Ethnologie. Port-au-Prince. Non publié.
- Boulot, T.
 2013 Responding to hurricane Isaac: Assessing Evacuations and Federal levee seven years after Katrina. In: *The State of Environmental Migration 2012* (F. Gemenne, P. Brücker, et D. Ionesco, eds). IDDRI/SciencesPo/OIM, Paris, p 61.
- Bradley, M. *et al.*
 2014 Supporting Durable Solutions to Urban, Post-Disaster Displacement: Challenges and Opportunities in Haiti. IOM-Brookings. Disponible sur : www.brookings.edu/~media/Research/Files/Reports/2014/02/07-haiti-displacement/Supporting-Durable-Solutions-to-DisplacementHaiti-March-4-2014.pdf?la=en.
- Bretous, L.
 2010 *Etat et perspectives de l'environnement*. PNUMA.
- Bündnis Entwicklung hilft (BEH) et Institut pour l'environnement et la sécurité humaine, Université des Nations Unies (UNU-EHS)
 2014 *World Risk Report 2014* (WRR 2014). L'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine : Bonn.
- Bureau de recensement des Etats-Unis 2012
 2013 American Community Survey (ACS)
- Cabidoche, Y.
 1996 Gravité de l'érosion hydrique et principes de conservation des sols dans les mornes d'Haïti. *Conjonction* 200 : 123-129.
- Caprio, G.
 1979 Un livre de Mats Lundahl : Les paysans et la pauvreté : une étude sur Haïti. *Le Nouveau Monde* Supplément du Dimanche 5.
 1991 Introduction à l'Histoire économique d'Haïti. In : *Haïti et l'après-Duvalier, continuités et ruptures* (C. Hector et H. Jadotte, eds). CIDIHCA, Montréal, pp 141-165.

Castor, S.

1988 *Le massacre de 1937 et les relations haïtiano-dominicaines*. Imprimerie Le Natal, Port-au-Prince.

Catanese, A.V.

1991 *Rural Poverty and Environmental Degradation in Haïti*. Indiana University Press, Bloomington, Indiana.

Centre de Recherche Sociale et de Diffusion Populaire (CRESDIP)

1991 *Haïti, terre délabrée. Écologie et dictature*. DeskTopUnlimited, Port-au-Prince.

Centre de Recherche et de Formation Economique et Sociale pour le Développement

2012 Département des Nippes face aux risques d'inondation. *Bulletin de l'Observatoire en Développement Local*, 1(2).

Cody, J.

2013 Migration and the Environment: The case of Hurricane Sandy in Haïti. In: *The State of Environmental Migration 2012* (F. Gemenne, P. Brücker, et D. Ionesco, eds). IDDRI/SciencesPo/OIM, Paris, p 32.

Coelho, S.

2013 Assam and the Brahmaputra: recurrent flooding and internal displacement. In: *The State of Environmental Migration 2012* (F. Gemenne, P. Brücker, et D. Ionesco, eds). IDDRI/SciencesPo/OIM, Paris, pp 63-73.

Conjonction

1996 Le développement rural en Haïti, numéro spécial.

Courbage, Y.C. et al.

2013 *Quelles solutions après le séisme en Haïti ? Une enquête auprès des déplacés internes*. ACOBS/2013/PUB03. OIM/Observatoire ACP sur les migrations : Bruxelles.

Dalberg, C.

2005 Survol de la situation de l'environnement en Haïti. In : *Rapport de l'Atelier sur les défis de la situation environnementale en Haïti du 2 au 4 mars 2005 à Villa Manrese* (F. Piou, ed). Port-au-Prince.

De Cauna, J.

- 2013 Patrimoine et mémoire de l'esclavage en Haïti : les vestiges de la société d'habitation coloniale.

Delavelle, D.

- 2013 Hurricane Sandy in New York and New Jersey: evacuation, displacement and adaptation. In: *The State of Environmental Migration 2012* (F. Gemenne, P. Brücker, et D. Ionesco, eds). IDDRI/SciencesPo/OIM, Paris, pp 14-31.

Denis, W.

- 2011 Séisme, vulnérabilité et reconstruction nationale. *Revue de la Société d'Histoire, de Géographie et de Géologie*, (241-244) : 31-67.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES, Nations Unies)

- 2013a Trends in International Migrant Stock: The 2013 revision (United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2013).
2013b World Population Prospects: The 2012 Revision (United Nations database, POP/DB/WPP/Rev.2012/POP/F02).
2015 World Urbanization Prospects, the 2014 revision.

De Ronceray, H.

- 1979 *Sociologie du fait haïtien*. Presses de l'Université du Québec, Québec.

Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty (Migration DRC)

- 2007 Global Migrant Origin Database, University of Sussex, Brighton, March 2007.

DeWind, J. et D.H. Kinley

- 1988 *Aide à la migration: L'impact de l'assistance internationale à Haïti*. Editions du CIDIHCA, Montréal.

Di Cecco, M. et A. Lentini

- 2012 Rapport final d'évaluation technique des menaces naturelles des communes de Jacmel, Petit Goâve, Grand Goâve (Haïti). Welthungerhilfe.

Direction de la protection civile

- 2001 Système national de gestion des risques et des désastres (PNGRD). Disponible sur : <http://protectioncivilehaiti.net/index.php/documents-de-referance/11-plan-national-de-gestion-des-risques-et-des-desastres-pngrd>.
- 2012 Ouragan Sandy Rapport de Situation #8. Système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD). Disponible sur : www.eshelter-cccmhaiti.info/jl/images/coun%208.pdf.

Dorvilier, F.

- 2012 La crise haïtienne du développement. Essai d'anthropologie dynamique, Collection Inter Cultures, Presses de l'Université de Laval, Canada.

Doura, F.

- 2001 *Economie d'Haïti : Dépendance, crises et développement*. Editions DAMI, Montréal.
- 2002 *Economie d'Haïti : Dépendance, crises et développement*. Editions DAMI, Montréal.
- 2003 *Economie d'Haïti : Dépendance, crises et développement*. Editions DAMI, Montréal.

Dupuy, A.

- 1989 Peasant poverty in Haïti. *Latin American Research Review*, 24(3): 259-271.

Duval, C.

- 2013 Croissance des villes en taille et en nombre : cours et conséquences, Congrès International de la Population organisé par l'Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population du 26 au 31 août 2013, Corée du Sud.

El-Hinnawi, E.

- 2012 *Environmental Refugees*. New York: United Nations Development Program.

Elie, J.R.

- 2012 L'habitat en Haïti : évolution, carences et risques. *Les Cahiers du CEPODE*, 3(3) : 21-68.

EM-DAT : The International Disaster Database

- 2015 Country profile : Haiti.

Etat d'Haïti

- 2015 *Politique Migratoire d'Haïti 2015-2030. Document de politique.* Août 2015.

Faculté des Sciences Humaines

- 2005 *L'État des lieux des savoirs sur la pauvreté en Haïti des années 1970 à nos jours* (document réalisé par la Faculté des Sciences Humaines de l'Université d'Etat d'Haïti pour le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Port-au-Prince, non publié.

Fagen, P.

- 2006 *Remittances in crises. A Haïti case study.* Humanitarian Policy Group Background Paper April 2006.

Faist, T. et S. Alscher

- 2008 *Hispaniola Island (Dominican Republic and Haiti) Case Study Report.* EACH-FOR project document.

Fils Aimé, A.

- 2005 *La problématique du reboisement en Haïti.* In : *Rapport de l'Atelier sur les défis de la situation environnementale en Haïti du 2 au 4 mars 2005 à Villa Manrese* (F. Piou, ed). Port-au-Prince.

Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)

- 2010 *Population, environnement et changement climatique.* Disponible sur http://unfpahaiti.org/pdf/Changement_climatique_vers_2.pdf.

Fonds monétaire international (FMI)

- 2010 *Finance and Development*, December 2010. pp 38.

Gaillard, R.

- 1988 *La République exterminatrice ; P. 2. L'état vassal.* Port-au-Prince.

Gemenne, F., P. Brücker et D. Ionesco

- 2011 *The State of Environmental Migration 2010.* IDDRI/SciencesPo/OIM, Paris.

Gouvernement haïtien

- 1999 *Plan d'Action pour l'Environnement (PAE).*

Gouvernement haïtien, Nations Unies et Organisation des Etats Américains

- 1994 Programme d'urgence pour le soulagement de la pauvreté : de la transition entre assistance humanitaire et programme de reconstruction 91 décembre 1994-31 mai 1995). Partie II. Département des Affaires Humanitaires.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

- 2012 Summary for Policymakers. In Field, C.B., V. Barros, T.F. Stocker, D. Qin, D.J. Dokken, K.L. Ebi, M.D. Mastrandrea, K.J. Mach, G.-K. Plattner, S.K. Allen, M. Tignor, et P.M. Midgley, eds., *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters To Advance Climate Change Adaptation*. Cambridge et New York: Cambridge University Press.

Gütermann, N. et E. Schneider

- 2011 The Earthquake in Haïti : *The State of Environmental Migration 2012* (F. Gemenne, P. Brücker, et D. Ionesco, eds). IDDRI/SciencesPo/OIM, Paris, pp 31-48.

Harris, J.R. et M.P. Todaro

- 1970 Migration, Unemployment and Development: a Two-Sector Analysis. *The American Economic Review*, 60(1): 126-142.

Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)

- 2011 Driven by Desperation Transactional Sex as a Survival Strategy in Port-au-Prince IDP Camps. Port-au-Prince.

Holly, G. (ed)

- 1999 *Les problèmes environnementaux de la zone métropolitaine de Port-au-Prince*. Commission pour la commémoration du 250e anniversaire de Port-au-Prince, Port-au-Prince.

Honorat, J.-J.

- 1973 *Enquête sur le développement*. Imprimerie Centrale, Port-au-Prince.

International Migration 2013

- 2013 United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.

Jadotte, E.

- 2009 International Migration, Remittances and Labour Supply : The Case of the Republic of Haiti. WIDER Research Paper, No 2009/28. World Institute for Development Economic Research, United Nations University, Helsinki.

Jean, K.

- 2005 Techniques de conservation des sols à la parcelle. Conservation des sols et les petites exploitations de Montagne du Puilboreau. In : *Rapport de l'Atelier sur les défis de la situation environnementale en Haïti du 2 au 4 mars 2005 à Villa Manrese* (F. Piou, ed). Port-au-Prince.

Jean Louis, K.

- 2012 *Analyse des impacts socio-économiques de la population déplacée de l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince sur le reste du pays dans le contexte post-séisme*. Mémoire de Maîtrise en Population et développement. Université d'Etat d'Haïti, Faculté des Sciences Humaines. Port-au-Prince. Non publié.

Jean-Baptiste, W.

- 2010 *Étude sociologique de la participation des politiques publiques environnementales du régime de François Duvalier à la dégradation de l'environnement en Haïti*. Mémoire de licence, Sociologie, Université d'Etat d'Haïti, Faculté des Sciences Humaines. Port-au-Prince. Non publié.

Joseph, F.P.

- 2009 Population, développement et environnement en Haïti : Bilan et perspectives. *Cahiers du CEPODE*, 1(1) : 73-99.
- 2013 Histoire juive d'Haïti, Editions Henri Deschamps, Port-au-Prince , Haïti

Ketkar, S. et D. Ratha

- 2010 'Diaspora Bonds: Tapping The Diaspora During Difficult Times. *International Commerce, Economics and Policy* 01.02 : 251-263.

Lamour, F.

- 2011 Etude comparative des perspectives migratoires post-séisme à GrandGoave et les communes de Jacmel, de Léogane et de Petit Goave. Mémoire de Maîtrise en Population et Développement, Faculté de Sciences Humaines, Centre d'Études en Population et Développement. Port-au-Prince, Haïti. Non publié.

Laraque, F.

1987 *Défi à la pauvreté*. CIDIHCA, Montréal.

Leal, J., J. Echeverría et A. Stervins

2009 *Etude des impacts socio-économiques des changements climatiques en Haïti et réponses d'adaptation*. MDE/CEPAL/PNUD, Port-au-Prince.

Léger, R.

1998 Los desafíos ecológicos en Haití hacia el año 2000, in R.Silié, et al (Eds.), *La República Dominicana y Haití frente al futuro*, FLACSO, Santo Domingo: 181-245.

Les Cahiers du CEPODE

2011 Haïti post-séisme, Numéro spécial.

Louis Juste, J.A.

2009 Anviwònman degraba ak malsite degrade anviwònman ? Asosyasyon Inivèsitè ak Inivèsitèz Desalinyèn (ASID).

Lundhal, M.

1979 *Peasants and Poverty: A study of Haïti*. St. Martin's Press, New-York.

1983 *The haïtian Economy: Man, Land and Markets*. Croom Helm/St. Martin's Press, New-York.

1984 *The Roots of Haïtian Underdevelopment*. In: *Haïti: today and tomorrow. An interdisciplinary Study* (C. R. Foster et A. Valdman, eds). London University Press of America, New-York.

Marcelino, P. (ed)

2013 *Si proche et si lointaines : Les diasporas haïtiennes aux Caraïbes*. Observatoire ACP sur les migrations, Bruxelles.

Marx, S. et M. Edquist

2014 *Studies and pilot to promote Environmental Sustainability in the Dominican Republic and Haïti: Toward a better understanding of the linkage between environmental conditions and migration in Haïti*. The Earth Institute Columbia University, Columbia.

Mathieu, Ph. et al.

2003 *Carte de risque de la vulnérabilité et des capacités de réponse en Haïti*. Port-au-Prince. Disponible sur le site internet du Ministère haïtien de l'Environnement. Disponible sur : www.mde-h.gouv.ht/etude/carte.htm.

Meldau, A.

- 2013 Cyclone Evan In Samoa. In: *The State of Environmental Migration 2012* (F. Gemenne, P. Brücker, et D. Ionesco, eds). IDDRI/SciencesPo/OIM, Paris, p 32.

Mincer, J.

- 1978 Family Migration Decision. *Journal of Political Economy*, 86(5) : 749-773.

Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)

- 2007 Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP). Disponible sur : <http://minustah.org/pdfs/presse/DSNCRP.pdf>.

Ministère de l'Environnement d'Haïti (MDE)

- 1997 *Haïti dans le dernier carré* (actes du colloque sur la gestion des aires protégées et le financement de la conservation de la biodiversité en Haïti). MDE, Port-au-Prince.
- 2000 Haïti et la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Projet Changements Climatiques, Coopération Technique PNU/GEF No GF/2200-97-16/97-40, Port-au-Prince.
- 2001 Première Communication Nationale (PCN) sur les changements climatiques. Disponible sur : <http://unfccc.int/resource/docs/natc/hainc1.pdf>.
- 2006 Programme Changements Climatiques République d'Haïti. Plan d'Action National d'Adaptation (PANA). MDE, Port-au-Prince. Disponible sur : <http://unfccc.int/resource/docs/napa/hti01f.pdf>.
- 2007 *La Réhabilitation de l'Environnement et la Réduction de la Pauvreté en Haïti. Notes d'orientation stratégique destinées à appuyer le processus de consultation pour la prise en compte du secteur environnement dans la préparation du DSRP définitif*. Port-au-Prince.
- 2011 Deuxième Communication Nationale sur les changements climatiques (DCN). Disponible sur : <http://unfccc.int/resource/docs/natc/htinc2.pdf>.
- 2012 Inondations à Gonaïves. Disponible sur : www.mde-h.gouv.ht/inondation_gonaives.htm.

Moral, P.

- 2002 *Le paysan haïtien. Études sur la vie rurale en Haïti*. Les Editions Fardin, Port-au-Prince.

Multilateral Investment Fund (FOMIN)

- 2013 Remittances to Latin America and the Caribbean in 2013: Differing Behavior across subregions. Multilateral Investment Fund.

Nicolas, A. et J.P. Mérat

- 2011 Séisme et vulnérabilité économique. Considérations sur la situation socio-économique des déplacés de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, p. 93.

Nurse, K. et J. Jones

- 2009 Brain Drain And Caribbean-EU Labour Mobility. *Shridath Ramphal Centre for International Trade Law, Policy and Services, by the Observatory of European Union-Latin America relations (OBREAL) for the BRIDGES-LAC project* Shridath Ramphal Centre for International Trade Law, Policy and Services, by the Observatory of European Union-Latin America relations (OBREAL) for the BRIDGES-LAC project.

Nwosu, C. et J. Batalova

- 2014 Haitian Immigrants in the United States. Migration Information Source. Migration Policy Institute.

Observatoire ACP sur les migrations

- 2010 *Aperçu national sur les migrations Sud-Sud et le développement en Haïti : Tendances et besoins en recherche*. ACPOBS/2010/PUB09. OIM/Observatoire ACP sur les migrations, Bruxelles.

ONE

- 2013 Première enquête nationale des immigrants en République dominicaine (ENI 2012).

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2014 La migration haïtienne vers le Brésil : Caractéristiques, opportunités et enjeux. *Cahiers Migratoires* 6.
2015 Displacement Tracking Matrix (DTM). IOM: Port-au-Prince.

OXFAM

- 2011 *Growing a Better Future* : Oxford.
2014 *Adaptation aux changements climatiques : le cas d'Haïti*. Port-au-Prince.

- Paul, B.
2008 Migration et pauvreté en Haïti : impacts économiques et sociaux des envois de fonds sur l'inégalité et la pauvreté. MPRA Paper No. 39019.
- Pelletier, R.
2014 Pour une gestion rationnelle des rapatriés et des déportés de la République dominicaine par l'Office National de la Migration selon les principes des Droits Humains : cas du village des rapatriés de Ferrier. Mémoire de licence en Service social, Faculté des Sciences Humaines, Université d'Etat d'Haïti. Non publié.
- Pierre, H.
2009 Les immigrants caribéens et la politique migratoire des USA. *Les Cahiers du CEPODE*, 1 (1) : 101-121.
2011 Aide alimentaire, environnement et migration en Haïti après le séisme du 12 janvier. *Les Cahiers du CEPODE*, 2(2) : 19-57.
- Piou, F.
2005 *Rapport de l'atelier sur les défis de la situation environnementale en Haïti*. IRATAM, Haïti. Développement et Paix, Canada, GEIGER, Université du Québec à Montréal.
- Prepetit, C.
2008 *Tremblements de terre en Haïti : mythe ou réalité ?* Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics d'Haïti (LNBTP-Haïti).
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
2004 *Réduction des Risques de Désastres, un défi pour le développement*.
2013 Plan estratégico de recuperación y transición al desarrollo para las zonas del Lago Enriquillo.
- Ratha, D. et W. Shaw
2007 South-South migration and remittances No. 102. World Bank Publications.
- Richener, N.
2013 La détérioration de l'environnement en Haïti au regard de la gouvernance. Lettre de l'Observatoire URD n°8.

Schmidt, N.

2013 Australia and its swift disaster response management. In: *The State of Environmental Migration 2012* (F. Gemenne, P. Brückner, et D. Ionesco, eds). IDDRI/SciencesPo/OIM, Paris : 74-75.

Stark, O. et E. Taylor

1989 Relative deprivation and international migration. *Demography*, 26: 1-14.

Tata, R.J.

1982 Haïti : Land of poverty. London University Press of America, New York.

Todaro, M.

1969 A Model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries. *The American Economic Review*, 59(1) : 138-148.

Toussaint, J.R.

2010 Évaluation environnementale et des changements climatiques - Pour la préparation du Programme d'options stratégiques pour le Pays 2013-2018 du FIDA-Rapport principal, Fonds International pour le Développement Agricole.

Turnier, A.

1955 *Les États-Unis et le marché haïtien*. Imprimerie Saint-Joseph, Montréal.

United States Institute of Peace (USIP)

2010 Crime, Politics and Violence in Post Earthquake Haiti. Washington DC.

Victor, H.R.

2014 Y aura-t-il une saison pluvieuse. *Le Nouvelliste*, 6 août 2014.

Wendt, U.J.

2013 Typhoon Bopha and people displacements in the Philippines. In: *The State of Environmental Migration 2012* (F. Gemenne, P. Brückner, et D. Ionesco, eds). IDDRI/SciencesPo/OIM, Paris, pp 33-75.

Wooding, B.

2008 Contesting Dominican discrimination and statelessness. In *Peace Review: A Journal of Social Justice*, 20(3), 366-375.

Wooding, B. et M.A. Morales

2014 *Migración y sostenibilidad ambiental en Hispaniola*. Editora Huho, SRL, Santo Domingo.

2014 *Migración y medio ambiente, una reflexión pertinente*. Migration Policy Brief, Santo Domingo.

Zambrana, G.

2013 Mozambican floods and resettlement processes. In: *The State of Environmental Migration 2012* (F. Gemenne, P. Brückner, et D. Ionesco, eds). IDDRI/SciencesPo/OIM, Paris, p 75.

DEFIS, ENJEUX ET POLITIQUES :

MIGRATIONS, ENVIRONNEMENT
ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN

HAITI



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

17 route des Morillons, C.P. 17, 1211 Genève 19, Suisse
Tél. : +41 22 717 9111 • Fax : +41 22 798 6150 • Courriel : hq@iom.int • Site Web : www.iom.int